

LE PÉTROLE EN CONSTANTE AUGMENTATION

Prévisions pour un baril à plus de 100 \$

Les principaux facteurs ayant contribué à cette hausse sont la publication de bons indicateurs économiques chinois, et le contexte géopolitique toujours tendu au Moyen-Orient et en Ukraine. Les attaques de drones ukrainiens sur les raffineries russes continuent d'alimenter les craintes d'une réduction de l'offre de pétrole sur le marché mondial, alors que le marché pétrolier devrait être déficitaire à partir du deuxième trimestre et pour le reste de l'année selon les principales agences (AIE, EIA et OPEP). P 3



BRAHIM MERAD

**« Alger sera l'une des
villes les plus attractives
de la Méditerranée »**



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a souligné la nécessité d'accélérer l'achèvement du projet d'automatisation des feux tricolores et du système de vidéosurveillance, ainsi que le projet de réhabilitation du centre de commandement et de contrôle dans les meilleurs délais et d'envisager les moyens de le répartir dans les principales wilayas. P 3

LES AGENCES DE VOYAGE

**Un acteur clé
dans le développement
du tourisme**

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche a affirmé, jeudi à Alger, que les agences de voyage et de tourisme sont "un acteur clé" dans le développement du tourisme interne et international. P 4

GESTION DES MARCHÉS
DE GROS

**Le ministre ordonne
une enquête approfondie**

Dans une démarche résolue visant à renforcer la transparence et l'efficacité au sein des institutions publiques et à stabiliser le marché national, le Ministère du Commerce et de la Promotion des Exportations, dirigé par M. le Ministre Taieb Zitouni, a initié des actions concrètes touchant à la gestion des entreprises publiques et à la régulation des marchés de produits de base, notamment le marché du bananier. P 5

CNR

**Une plateforme numérique
pour vérifier l'authenticité
des documents délivrés** P 2

AGRICULTURE

**Approvisionnement des villes
côtières en quantités
supplémentaires de blé tendre
durant la saison estivale** P 4

FAYCAL BENTALEB

**Les offres d'emploi
en Algérie ont augmenté
de 35%"** P 5

CNR

Une plateforme numérique pour vérifier l'authenticité des documents délivrés

La Caisse nationale des retraites (CNR) a mis en place une plateforme numérique permettant de vérifier l'authenticité des documents délivrés (comme l'attestation de revenus) par les plateformes numériques de la Caisse telles que "l'espace retraité" et la plateforme mobile "Takaoudi", indique, vendredi, la CNR dans un communiqué. Cette plateforme est accessible à travers l'espace des services numériques du site web de la Caisse: www.cnr.dz ou sur le lien de la plateforme de vérification des documents: <https://retraite.cnr.dz/#/validate>, a précisé la même source. "Cette plateforme garantit à toutes les administrations et institutions l'authenticité des documents délivrés et comporte plusieurs modes de sécurisation en plus d'un code QR placé en bas du document", note le communiqué. Afin de faciliter l'utilisation de cette plateforme, la CNR met à disposition un tutoriel vidéo sur les étapes nécessaires à la vérification de l'authenticité de l'attestation, sur lien suivant: <https://youtu.be/yBzAuuhdXho>. Cette procédure permettra aux personnes concernées d'éviter les déplacements aux agences locales pour l'obtenir, selon la même source.

AADL

L'agence dévoile la date de début des ventes pour ses villas nouvellement achevées

L'Agence Nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement (AADL) a récemment annoncé l'ouverture des inscriptions pour la vente de villas finies dans le cadre de son programme de logement promotionnel libre.

Cette initiative représente une opportunité significative pour les citoyens algériens, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, de devenir propriétaires d'un bien immobilier de qualité. À partir du 15 avril 2024, à 10 heures du matin, les inscriptions seront ouvertes sur la plateforme électronique de l'AADL. Les intéressés sont invités à s'inscrire sur le site www.aadl.com.dz et à se diriger vers la section dédiée au logement promotionnel libre pour compléter leur inscription. AADL lance la vente de villas exclusives à Ali Mendjeli. Pour commencer, l'AADL propose à la vente 24 des 40 villas promotionnelles libres, accompagnées de jardins, situées dans le quartier UV19 de la nouvelle ville Ali Mendjeli à Constantine. Chaque villa a été pensée pour maximiser l'espace et la lumière naturelle, garantissant ainsi un habitat à la fois spacieux et chaleureux. Les jardins, véritables havres de paix, offrent un espace extérieur privé où

les résidents pourront se détendre et profiter du climat méditerranéen de Constantine. L'annonce de l'ADL est une invitation à saisir l'opportunité de posséder une villa dans l'un des quartiers les plus prometteurs de Constantine. Les détails sur les prix et le processus d'achat seront disponibles sur la plateforme en ligne, offrant transparence et facilité aux futurs propriétaires. Innovation dans les transactions : Algérie Poste facilite les paiements AADL. Rappelons que, Algérie Poste, sous la direction de M. Louai Zidi, a annoncé l'introduction prochaine d'un système de coordination avec les banques et l'Agence Nationale d'Amélioration et de Développement du Logement (AADL). M. Zidi a également indiqué que des consultations ont été ouvertes avec les parties prenantes, y compris les banques qui sont des partenaires d'Algérie Poste, qui est à son tour membre observateur de l'Association des Banques et des Établissements

Financiers « ABEF »

Ce système permettra des transferts automatiques entre le bureau de poste, la banque et l'agence, éliminant le besoin pour les citoyens de gérer manuellement leur argent lors du paiement des mensualités des logements AADL. L'opérateur s'engage également dans la voie de la numérisation de ses services. L'accord avec la compagnie Alliance Assurances permet le paiement des primes d'assurance en plusieurs fois via les bureaux de poste. Un autre partenariat avec la compagnie d'assurance SAA permet aux clients de recevoir leurs indemnités directement sur leur compte CCP par virement électronique. Cette initiative est un exemple concret des efforts continus pour améliorer l'efficacité des services financiers et renforcer la qualité de l'expérience client chez Algérie Poste.

PRIX D'ALGER DE RÉCITATION DU SAINT CORAN

Nadir Larbaoui préside la cérémonie de distinction des lauréats

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, ce vendredi soir à la Grande Mosquée d'Alger, la cérémonie de récompense des premiers lauréats du Prix d'Alger de récitation du Saint Coran et de célébration du patrimoine islamique. La cérémonie, organisée sous le haut patro-

nage du président de la République à l'occasion de Leilat Al-Qadr (Nuit du destin) s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet du Président de la République, du Secrétaire général de la Présidence de la République, ainsi que des membres du gouvernement et des

conseillers du Président de la République. A cette occasion, les premiers lauréats du concours national de récitation et d'interprétation du Coran ont été honorés par le Premier ministre. Pour le concours sénior de récitation du Saint Coran, le premier prix est revenu à

Kada Bakari, tandis que Nadir Hadj d'Ain Timochent a remporté le premier prix pour les mémorisateurs juniors, et le professeur Dr. Mohamed Abdelhalim Bichi a remporté le prix du concours du patrimoine islamique.

OUARGLA

Saisie de plus de 172 000 comprimés de psychotropes

Les services du groupement de la Gendarmerie nationale de Hassi Messaoud dans la wilaya d'Ouargla ont intercepté un camion chargé de plus de 172 000 comprimés de psychotropes de marque prégabaline. « Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée sous toutes ses formes à travers le territoire du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Ouargla, et suite à des infor-

mations parvenues aux unités du Groupement faisant état d'un camion transportant une importante quantité de psychotropes en provenance d'une wilaya voisine en direction des wilayas du nord, le camion a été intercepté sur la R.N. 03 au niveau du bassin Hamra, commune de Hassi Messaoud, Ouargla » a indiqué, ce vendredi, un communiqué de ce corps de sécurité. La fouille du véhicule a permis la décou-

verte d'« une quantité importante de comprimés psychotropes estimée à 172050 comprimés de Pregabaline 300mg, une somme d'argent estimée à 265000 DZD, et des téléphones portables, ajoute la même source précisant que « l'opération s'est soldée par la saisie de 2 camions et d'un véhicule utilisée pour le transport ainsi que l'arrestation de 8 suspects ». Un dossier judiciaire a été établi à l'en-

contre des huit mis en cause pour crime de « contrebande du plus haut degré de dangerosité menaçant l'économie nationale, la santé publique et la sécurité nationale, dans le cadre d'un groupe criminel organisé transnational utilisant un moyen de transport ». Une enquête a été ouverte. Les suspects seront traduits devant les autorités judiciaires compétentes après accomplissement des procédures légales.

Quotidien économique

Les Enjeux *Eco*

Édité par la SARL Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

LE PÉTROLE EN CONSTANTE AUGMENTATION

Prévisions pour un baril à plus de 100 dollars

Les principaux facteurs ayant contribué à cette hausse sont la publication de bons indicateurs économiques chinois, et le contexte géopolitique toujours tendu au Moyen-Orient et en Ukraine. Les attaques de drones ukrainiens sur les raffineries russes continuent d'alimenter les craintes d'une réduction de l'offre de pétrole sur le marché mondial, alors que le marché pétrolier devrait être déficitaire à partir du deuxième trimestre et pour le reste de l'année selon les principales agences (AIE, EIA et OPEP).

Par Réda Hadi

Il s'agit notamment du recul de l'offre qui fait face à la hausse de la demande, de la chute de la réserve américaine de l'essence et surtout de la recrudescence des craintes concernant la situation au Moyen-Orient. Ainsi, l'annonce de la décision de l'OPEP+ de maintenir sa politique de réduction volontaire de la production pour les deux prochains mois donne ses fruits. D'un autre côté, les inquiétudes au sujet du recul de l'approvisionnement sont grandissantes à la suite de la frappe meurtrière imputée à Israël contre un bâtiment diplomatique iranien en Syrie. Cette attaque fait craindre une riposte de l'Iran, ce grand pays producteur du pétrole. Par ailleurs, au cours des cinq derniers mois, note le site Transitions & Energies, «le baril a regagné plus de 25%. Le Brent, la référence européenne, a dépassé jeudi 90 dollars et même atteint brièvement 91 dollars. Il pourrait bien franchir le seuil des 100 dollars ». Mais selon les analystes, il reste «peu vraisemblable que les prix du pétrole aillent beaucoup plus loin que le niveau des 100 dollars compte tenu des conséquences que cela aurait sur la demande, qui baisserait, et sur l'offre, qui augmenterait ». Si la tendance actuelle se poursuit, note la même source, « ce sera une mauvaise nouvelle pour les économies européennes en général. Il ne faut pas perdre de vue l'importance du pétrole, de loin la plus importante source d'énergie qui assure encore au-

jourd'hui un tiers du mix énergétique mondial ». Du côté de l'offre, les risques géopolitiques « peuvent créer des problèmes d'approvisionnement qu'il s'agisse d'une possible escalade au Moyen-Orient entre Israël et l'Iran ou en Europe des attaques ukrainiennes répétées contre les raffineries russes qui pourraient affecter la disponibilité de produits raffinés sur le marché mondial ». Le site spécialisé anticipe qu'une «envolée au-delà de 100 dollars le baril est aujourd'hui une réelle possibilité». Et pour que les cours se maintiennent ensuite durablement à un tel niveau « dépend de l'équilibre entre l'offre et la demande. Le marché est aujourd'hui indéniablement tendu. D'un côté, une activité économique plus dynamique signifie que la demande augmente de 1,5 à 2 millions de barils par jour en glissement annuel. Pour exemple, le cours du baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a enregistré, vendredi, une sixième séance de hausse d'affilée, dans un marché du pétrole qui guette la riposte iranienne contre Israël. Le Brent ou brut de mer du nord, est une variation de pétrole brut faisant office de référence en Europe, coté sur l'InterContinentalExchange (ICE), place boursière spécialisée dans le négoce de l'énergie. Il est devenu le premier standard international pour la fixation des prix du pétrole. de la mer du Nord, avec échéance en juin, a lui gagné 0,57%, à 91,17 dollars, également un sommet de plus de cinq mois. "On s'inquiète de voir les Iraniens se venger sur Israël" après la frappe sur l'annexe de

l'ambassade Iranienne à Damas (Syrie), a expliqué Robert Yawger, analyste de Mizhuo Americas. Un tel événement n'aurait vraisemblablement pas de répercussions immédiates sur les approvisionnements en pétrole, mais il "augmenterait les turbulences géopolitiques", prévient l'analyste. A l'approche du week-end, les opérateurs ont préféré vendredi se positionner à la hausse, en cas de nouveau développement lorsque les marchés seront fermés. Outre la situation au Moyen-Orient, les cours de l'or noir restent stimulés par le coup de chaud des produits raffinés. Le prix de gros de l'essence aux États-Unis a atteint vendredi un niveau qu'il n'avait plus connu depuis sept mois. Les chiffres publiés mercredi par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) ont montré un nouveau sursaut des volumes d'essence livrés aux États-Unis, une donnée considérée comme un indicateur implicite de la demande. Vendredi, les opérateurs ont aussi prêté attention au rapport mensuel sur l'emploi aux États-Unis, qui a fait ressortir un nombre de créations de postes largement supérieur aux attentes en mars. Cela témoigne du dynamisme de l'économie américaine, de nature à favoriser la consommation et la demande de produits pétroliers. Signe de la confiance actuelle dans l'appétit pour l'or noir, l'Arabie saoudite a officiellement relevé vendredi de 2 dollars par baril les tarifs qui seront appliqués en mai à ses clients asiatiques.

BLIDA Destruction de trois quintaux de viande avariée

Les services de la police urbaine, en coordination avec les services de l'inspection du commerce et de la répression de la fraude de la commune de Boufarik, ont procédé à la destruction de 320 kilogrammes de viande blanche et rouge impropres à la consommation. Selon un communiqué de la sureté de wilaya, cette destruction intervient suite au contrôle de 16 commerces de produits alimentaires, de viandes rouges et blanches, et de boissons au niveau de la commune de Boufarik. Cette activité s'inscrit dans le cadre des efforts visant à préserver l'environnement, à assurer la sécurité et la santé des consommateurs et à prévenir les intoxications alimentaires. Selon le même communiqué, lors de la visite de terrain effectuée ce week-end, plusieurs infractions ont été relevées au niveau des commerces de la ville de Larbaâ, notamment le marché quotidien, liées essentiellement au non-respect des conditions de conservation, d'hygiène et de réfrigération.

BRAHIM MERAD

«Alger sera l'une des villes les plus attractives de la Méditerranée»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a souligné la nécessité d'accélérer l'achèvement du projet d'automatisation des feux tricolores et du système de vidéosurveillance, ainsi que le projet de réhabilitation du centre de commandement et de contrôle dans les meilleurs délais et d'envisager les moyens de le répartir dans les principales wilayas. Des recommandations faites lors de sa visite d'inspection au Centre de commandement et de contrôle de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) où il a reçu

des explications sur le fonctionnement du système automatisé des feux tricolores, le système de vidéosurveillance ainsi que le projet de réhabilitation du Centre de Commandement et de Contrôle. A cette occasion, le ministre a rappelé la priorité accordée, par les pouvoirs publics, à la modernisation des différents équipements publics. Brahim Merad a, également, mis en avant l'importance d'exploiter ces systèmes intelligents pour améliorer la fluidité du trafic dans la capitale et renforcer sa sécurité, tout en informant et sensibilisant les citoyens sur la mise en exploitation des systèmes de

vidéosurveillance en prévision de leur adoption comme mécanisme d'inspection technique des infractions au code de la route. À cet égard, le ministre a salué la démarche des autorités de wilaya d'Alger pour la mise en place du réseau de feux tricolores, qui vise à gérer au mieux la circulation et à éliminer les embouteillages dans la capitale du pays, ainsi que le système de caméras de surveillance exploité par les services de la direction générale de la Sûreté nationale. L'installation des feux tricolores fait partie du projet de régulation du trafic routier au niveau de la capitale, dans le

cadre du plan jaune de la nouvelle vision stratégique pour le développement et la modernisation de la capitale. Lors de son inspection du projet de réaménagement du front de mer de la capitale, le ministre a expliqué que ce projet vise à faire d'Alger, l'une des villes les plus attractives de la Méditerranée. Dans sa déclaration, Brahim Merad a souligné que dans un ou deux ans, de nombreux projets et espaces seront réalisés, et d'autres seront réhabilités, pour redonner à la capitale d'Alger toute sa splendeur.

AGRICULTURE

Approvisionnement des villes côtières en quantités supplémentaires de blé tendre durant la saison estivale

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa a annoncé, jeudi à Alger, la mise en place d'un programme spécial pour les villes côtières pendant la prochaine saison estivale, lequel vise à approvisionner les minoteries locales en quantités supplémentaires de la matière première pour la production du pain pour éviter une pénurie pendant cette période qui connaît une forte affluence de touristes.

A ce titre, le ministre a affirmé la volonté du secteur d'allouer un quota exceptionnel de blé tendre pendant la prochaine saison estivale au profit des wilayas côtières pour répondre à la demande des touristes et éviter la pénurie en cette denrée de large consommation.

En ce qui concerne la distribution des matières premières (farine) aux artisans boulangers et pâtisseries, M. Cherfa a indiqué que cette procédure est régie par un décret exécutif fixant les prix de la farine et du pain aux différents stades de distribution.

Pour ce qui est de la régulation et du contrôle des produits de large consommation, notamment le pain, le ministre a affirmé que l'Etat, à travers l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), ravitaille les minoteries produisant de la farine et de la semoule en blé dur et tendre via les coopératives agricoles de céréales et de légumineuses relevant de l'OAIC pour permettre aux artisans boulangers d'exercer leurs activités.

A cet effet, il a rappelé l'approvisionnement, l'année dernière, de 165 unités de production de farine, dont 138 privées, ajoutant que ces unités ont bénéficié d'une quantité totale de blé dur estimée à 29 millions de quintaux en 2023 et à plus de 9 millions de quintaux au cours du premier trimestre de 2024.

Par ailleurs, un total de 432 unités de production de farine ont été approvisionnées, dont 403 privées. Ces unités ont bénéficié d'une quantité totale de blé tendre.

Il a, en outre, mis en garde que l'ONTA engage des procédures juridiques contre tout investisseur qui ne respecte pas les conditions en vigueur, ce qui peut entraîner la résiliation de l'acte de concession. Concernant les mesures prises par le secteur de l'agriculture pour l'approvisionnement des régions frontalières en orge et fourrage évoquées dans la question du député Anrab Sidi (RND), le ministre a affirmé que le recensement général de la ressource animale effectué l'année dernière avait permis d'enregistrer l'ensemble des éleveurs et des nomades à travers le territoire national sur la plateforme numérique dédiée à cet effet.

Et d'ajouter que l'opération de vente de l'orge subventionné pour l'année 2023 avait été lancée dans les points de vente de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC).

D'après les chiffres avancés par le ministre, l'opération a permis, du 16 février 2023 au 27 février 2024, la distribution de plus de 335.000 quintaux d'orge au profit de 29.036 éleveurs de 12 wilayas.

Le nouveau recensement qui débutera du 19 mai au 17 juillet 2024 permettra d'ajuster le dispositif d'appui agricole pour une meilleure distribution de cette matière et la valorisation et la préservation de la ressource animale, a-t-il souligné.

Répondant à une question du député, Mohamed Nini (Mouvement de la société pour la paix) concernant les mesures prises pour l'élargissement des surfaces irriguées dans la wilaya de Skikda, le ministre a affirmé qu'il s'agit d'une wilaya agricole par excellence dont la surface irriguée s'élève à 25.000 hectares, laquelle passera à 30.000 hectares dans le cadre du programme 2024.

L'EXAMEN DE VALIDATION DES ACQUIS POUR LA RÉGULARISATION DE LEUR SITUATION PROFESSIONNELLE

4000 marins-pêcheurs concernés

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani a affirmé, jeudi à Tipasa, que ses services avaient recensé 4000 marins-pêcheurs au niveau national concernés par l'examen de validation des acquis pour la régularisation de leur situation professionnelle.

Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya de Tipasa, en compagnie de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, le ministre a précisé que son secteur avait recensé près de 4000 marins-pêcheurs au niveau national, parmi les professionnels disposant d'une expérience dans l'exercice de la pêche mais sans papiers pour naviguer, d'où la préparation d'un cadre juridique sous forme d'examen de validation des acquis pour régulariser leur situation professionnelle à l'avenir.

A cet égard, le directeur de l'école de formation technique de pêche et d'aqua-

culture à Cherchell, Ahmed Mustapha Ralem a révélé que l'examen de validation des acquis dans le cadre de la loi sur la régularisation du statut des marins-pêcheurs sans papiers concerne 168 candidats à l'école de Cherchell et se déroulera à la fin du mois d'avril.

D'autre part, la délégation ministérielle, accompagnée des autorités locales, a présidé la cérémonie de distribution des décisions d'attribution de petits locaux situés dans le port de pêche de Cherchell au profit de femmes artisanes spécialisées dans la couture des filets de pêche. A ce propos, M. Badani a souligné que la distribution des décisions d'attribution, première du genre dans la wilaya de Tipasa, s'inscrit dans le cadre d'un programme national visant la prise en charge des métiers de pêche dans les ports de pêche, notamment la couture des filets qui exige de bonnes conditions de travail.

Il a ajouté que ses services sont parvenus, en collaboration avec le ministère

des Transports en sa qualité de partie chargée de la gestion des ports, au recensement de 18 sites à travers les ports de pêche pouvant être transformés en espaces idoines pour la confection de filets de pêche, étant donné que ce travail nécessite une grande concentration et précision.

Par ailleurs, en ce qui concerne la campagne de pêche au thon pour la prochaine saison, prévue au cours du mois de mai prochain, le ministre a fait savoir que la part de l'Algérie a enregistré "une légère mais significative augmentation", soit une hausse de 20 tonnes par rapport à la campagne de l'année dernière, où la part de l'Algérie était de 2026 tonnes. Les préparatifs sont en cours pour assurer le succès de la saison de cette année, qui verra également une augmentation du nombre de thoniers, passant de 32 unités l'année dernière à 34 navires cette année, soulignant que le coup d'envoi se fera depuis le port de pêche de Gouraya dans la wilaya de Tipasa.

AGENCES DE VOYAGE

Un acteur clé dans le développement du tourisme

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche a affirmé, jeudi à Alger, que les agences de voyage et de tourisme sont "un acteur clé" dans le développement du tourisme interne et international.

Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, M. Didouche a souligné que les agences de voyage et de tourisme "sont considérées comme un acteur clé dans le développement du tourisme interne et international", de même qu'elles "sont des entreprises importantes dans le tissu économique national, au vu des prestations fournies aux touristes".

L'organisation de la Omra par les agences de voyage et de tourisme "est soumise à un cahier des charges élaboré par l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO)", a-t-il indiqué, précisant que le processus de sélection s'est basé sur "le respect des clauses dudit cahier".

Et de relever que ses services "veillent au contrôle de l'activité des agences de voyage à travers des missions de contrôle par le corps d'inspection du secteur qui effectue des missions d'inspection, ayant abouti à l'établissement de procès-verbaux constatant tout manquement ou négligence".

Concernant les dépassements relevés dans l'activité de certaines agences, le ministre a fait état de la réception de plaintes de clients qui font actuellement l'objet d'une enquête, ajoutant que certaines plaintes "sont soumises à la commission nationale d'agrément des agences de tourisme et de voyage, et dans le cas où les infractions professionnelles sont avérées, la loi s'applique à ces agences, par l'envoi d'avertissements ou par le retrait provisoire ou définitif de la licence".

Dans le même sillage, M. Didouche a fait état de "l'élaboration d'un nouveau cadre législatif", à savoir la loi d'orientation des activités de tourisme, pour "une meil-

leure organisation professionnelle des métiers et des activités de tourisme autorisées", d'autant plus qu'elle accorde l'importance à l'activation du rôle des agences de tourisme et de voyage dans la promotion et la commercialisation de la destination touristique Algérie, aussi bien à l'intérieur qu'à l'international, et ce en application

des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et du plan d'action du Gouvernement.

Le ministre a également rappelé que la saison précédente du tourisme saharien a connu "une relance", après l'entrée en vigueur du "visa de régularisation" qui permet aux étrangers désirant effec-

tuer un circuit touristique dans les villes du Sud, via les agences algériennes de tourisme et de voyage agréées, de bénéficier d'un visa qui est accordé à leur arrivée au niveau des aéroports algériens, au lieu des procédures du visa ordinaire.

Dernière composition de DZAIRINDEX

Valeur	Ouv	Clôture	Var %	Cap.flottante
ALLIANCE ASSURANCES	430,00	430,00	0,00	1 241 503 310
BIOPHARM	2300,00	2305,00	0,22	11 766 806 025
EGH EL AURASSI	450,00	450,00	0,00	540 000 000,00
SAIDAL	499,00	499,00	0,00	998 000 000

Mercuriale

وزارة التجارة وترقية الصادرات
MINISTRE DU COMMERCE
ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية
MINISTRE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPEMENT RURAL

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الاستهلاك ليوم 04 افريل 2024 الموافق لـ 25 رمضان 1445
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 04 Avril 2024 (le 25 Ramadan 1445)

Produits		Prix du détail ¹ DA / Kg			أسعار التجزئة دج / كغ	
		معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	المنتجات	
Légumes frais	Pomme de terre	82	94	70	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	92	104	80	الطماطم	
	Oignon sec	86	94	79	البصل الجاف	
	Ail sec	487	561	413	الثوم الجاف	
	Carotte	74	84	64	الجزر	
	Navet	77	86	68	لفت	
	Chou-fleur	83	93	73	قرنبيط	
	Choux	60	68	52	كرنب	
	Courgette	75	84	65	الكوسة	
	Haricot vert	400	430	369	الفاصولياء الخضراء	
Fruits frais	Laitue	105	118	92	الخس	فواكه طازجة
	Pomme locale	451	564	338	التفاح المحلي	
	Datte	550	677	424	التمر	
	Orange	143	176	110	البرتقال	
	Citron	154	175	134	الليمون	
Produits d'origine animale	Banane	420	434	406	الموز	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Viande bovine locale	1706	1824	1588	لحم البقر المحلي	
	Poulet de chair	476	489	463	الدجاج	
	(Œufs (Unité	18	19	16	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	95	101	89	حليب البقر (لتر)	

GESTION DES MARCHÉS DE GROS

Le ministre ordonne une enquête approfondie

Dans une démarche résolue visant à renforcer la transparence et l'efficacité au sein des institutions publiques et à stabiliser le marché national, le Ministère du Commerce et de la Promotion des Exportations, dirigé par M. le Ministre Taieb Zitouni, a initié des actions concrètes touchant à la gestion des entreprises publiques et à la régulation des marchés de produits de base, notamment le marché du bananier.

M. Taieb Zitouni a ordonné ce jeudi une enquête exhaustive concernant la gestion et l'administration de l'entreprise publique chargée de la réalisation et de la gestion des marchés de gros. Cette décision fait suite à la détection de plusieurs irrégularités dans la gestion de l'entreprise, entraînant la suspension et l'ouverture d'une enquête à l'encontre du Directeur Général, M. Abdelaziz Khattabi, ainsi que de plusieurs cadres soupçonnés d'être impliqués dans ces défaillances. L'objectif affiché par le Ministère est double : assainir la gestion des entreprises publiques pour qu'elles servent au mieux les intérêts de l'économie nationale et instaurer un climat de confiance entre ces institutions et les citoyens algériens.

Lutte contre la spéculation et assurance de la disponibilité des produits

Dans un second volet d'actions, M. Zitouni s'est engagé à activer la loi contre la spéculation, visant particulièrement ceux qui tentent de créer une pénurie artificielle de bananes sur le marché national pour en augmenter les prix. Le Ministre a affirmé que des mesures ont été prises pour assurer la disponibilité suffisante de ce fruit, avec une augmentation significative des quantités importées, passant de 160 000 tonnes l'année précédente à 320 000 tonnes cette année, afin de garantir son abondance sur le marché à des prix accessibles. En outre, une révision de la liste des



importateurs et des chambres froides où le fruit est stocké est prévue, avec des poursuites judiciaires contre toute partie impliquée dans la spéculation. Cette stratégie vise à prévenir les pénuries et à contrôler les prix, en réponse aux flambées de prix observées l'année précédente. M. Zitouni a également souligné l'importance des investissements de l'État dans le secteur agricole, qui ont permis d'atteindre un volume de production de 18 millions de quintaux de divers produits cette année, avec une part significative destinée à l'exportation. Ces efforts s'inscrivent dans une démarche

globale visant à maîtriser le marché national, à garantir l'abondance et à réguler les prix, notamment en vue du mois de Ramadan, période durant laquelle les efforts déployés ont permis de faire exception en termes de prix et de disponibilité des produits. Le Ministre a conclu en insistant sur la nécessité d'organiser les marchés et les grandes surfaces commerciales pour lutter contre le monopole et la manipulation des prix, favorisant ainsi une chaîne d'approvisionnement plus directe et efficace entre producteurs et consommateurs.

RN/Agences

DÉBUT DE LA DISTRIBUTION DES SUBVENTIONS POUR LE LOGEMENT RURAL

La date dévoilée

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, a annoncé la date de début de la distribution des subventions pour le logement rural via le mécanisme d'équivalence des services sociaux. Ben Taleb a expliqué que la distribution de la subvention spécifique pour le logement rural, non remboursable, accordée aux bénéficiaires (travailleurs ou retraités) via le mécanisme d'équivalence des services sociaux, débutera le 25 avril en cours. Lors d'une conférence de presse à l'issue de sa visite de travail dans la wilaya de Sétif, le ministre a affirmé que les préparatifs étaient en cours pour le démarrage de cette distribution au profit des bénéficiaires, fixant la date du 25 avril pour le lancement du processus selon un calendrier spécifique, avec une enveloppe financière totale

estimée à environ 30 milliards de dinars, couvrant 60 000 bénéficiaires au niveau national. Ben Taleb a également ajouté que cette mesure s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à consolider la dimension sociale de l'État. Importance de l'initiative pour le développement rural La distribution des subventions pour le logement rural, à travers le mécanisme d'équivalence des services sociaux, revêt une importance cruciale pour le développement rural en Algérie. En effet, cette initiative contribuera à améliorer les conditions de vie des habitants des zones rurales en leur fournissant un soutien financier pour l'acquisition ou l'amélioration de leur logement.

En alignant cette distribution sur les directives présidentielles visant à renforcer le volet social de l'État, le gouvernement algérien démontre son engagement envers le bien-être de ses citoyens, en particulier ceux des régions rurales souvent négligées. Cette mesure devrait également avoir un impact positif sur l'économie locale, en stimulant les activités de construction et en favorisant la création d'emplois dans le secteur du bâtiment. En conclusion, la distribution des subventions pour le logement rural représente une étape significative dans la réalisation des objectifs de développement socio-économique en Algérie, témoignant de l'engagement du gouvernement à promouvoir l'inclusion sociale et à réduire les disparités entre les régions urbaines et rurales.

FAYCAL BENTALEB

Les offres d'emploi en Algérie ont augmenté de 35%

Le ministre du Travail, de la Population et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a affirmé qu'il y a eu une augmentation significative des offres d'emploi durant le premier trimestre 2024, par rapport à l'année précédente. Le ministre a révélé que les offres d'emploi en Algérie ont augmenté de 35% au cours du premier trimestre de cette année, par rapport à la même période de l'année dernière, tandis que le taux de titularisation a augmenté de 43% au cours de la même période par rapport à l'année dernière. M. Bentaleb a expliqué, dans une déclaration à la presse, que le dynamisme économique que connaît le pays a permis une augmentation du taux de collecte des cotisations de la CNAS, de 14,10% au cours du premier trimestre 2024, par rapport à la même période de l'année 2023. Ce qui permet, selon les propos du ministre, d'assurer une couverture sociale efficace aux citoyens.

HAMBLI MOHAMED YAZID, PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE NATIONALE D'AGRICULTURE

Les investissements des céréales, lait et viandes en cours donneront des résultats probants dans moins de 3 ans

Dans un pays où l'agriculture représente un segment important de l'économie, une meilleure visibilité et des statistiques fiables sont indispensables pour élaborer une stratégie agricole efficace, affirme Hambli Mohamed Yazid, président de la Chambre nationale d'agriculture, ce jeudi. « Le prochain recensement général de l'agriculture (RGA) nous fournira des outils nous permettant de concevoir une stratégie et une planification visant à atteindre les objectifs de l'Algérie en termes de sécurité alimentaire », déclare M. Hambli lors de son passage dans l'émission L'Invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio Algérienne. Évoquant le bilan des politiques agricoles engagées dans le secteur au cours des dernières années, l'intervenant indique que l'Algérie est désormais « autosuffisante » en fruits et légumes. « Aujourd'hui, nous n'importons plus de légumes et de fruits. Pour rappel, jusqu'en 2018, nous importions des pommes et des agrumes, alors qu'aujourd'hui nous les exportons », souligne-t-il. Quant aux autres produits agricoles tels que les viandes, les céréales et le lait, le président de la Chambre d'agriculture reconnaît que des « carences restent à combler par l'importation », tout en assurant que les projets d'investissement prévus dans le sud du pays, sur de très grandes surfaces, « donneront des résultats palpables d'ici 2 à 3 ans » et permettront d'augmenter la production de ces produits.

CHAMBRE DE L'ARTISANAT DE BATNA
Un dynamisme remarquable et constant

Chaque année, de nombreux artisans rejoignent la Chambre de l'Artisanat et des Métiers (CAM) de Batna, tandis que d'autres choisissent de se retirer, pour diverses raisons. Ce mouvement au sein de l'organisme régulateur des métiers traditionnels témoigne de la dynamique constante qui anime ce secteur. Avec les inscriptions de nouveaux membres et les radiations enregistrées, le nombre total d'artisans actuellement inscrits dans la wilaya, femmes et hommes confondus, s'élève à environ 15.000, engagés dans la production artistique, la fabrication artisanale et la prestation de services, selon des sources concordantes. Un des principaux défis rencontrés dans ce secteur à l'échelle locale concerne l'acquisition de matières premières et la commercialisation des produits, notamment pour les personnes spécialisées dans le tissage de tapis ou la fabrication de bijoux en argent. Malgré ces difficultés financières, ces artisans continuent de produire des œuvres remarquables, telles que des tapis traditionnels aux couleurs éclatantes, des vêtements, de la poterie et divers objets de décoration. Notons que l'artisanat traditionnel des Aurès se distingue par ses multiples aspects caractéristiques, transmettant des techniques de fabrication de génération en génération. Les bijoux en argent destinés aux femmes occupent une place particulière dans cet héritage. Parmi ces pièces uniques, on trouve des colliers, des bracelets, des pendentifs, des boucles d'oreilles, des ceintures, des bijoux de cheville, des couronnes et une variété de bagues. Il convient de rappeler que dans le cadre du précédent programme de développement global, l'État a investi des sommes importantes pour la réalisation de 80 infrastructures à travers le pays, notamment des maisons de l'artisanat et des centres de facilitation regroupant des entreprises, afin d'aider, d'orienter et d'accompagner les artisans dans leurs activités.

IN GUEZZAM

10 milliards de DA au projet de raccordement de la commune de Tin Zaouatine au réseau d'AEP

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal a affirmé, jeudi à Alger, que le projet de raccordement de la commune de Tin Zaouatine (w. In Guezzam) au réseau d'alimentation en eau potable (AEP), a bénéficié, après son étude, d'une enveloppe financière de 10 milliards de DA au titre de la loi de finances 2024.

Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), sous la présidence de M. Ahcene Hani, vice-président de l'APN, en présence de plusieurs membres du gouvernement, le ministre a déclaré, en réponse à une question du député Abdallah Khenissi (El Fadjr El Djaidid), sur "le transfert de l'eau potable vers la commune de Tin Zaouatine à partir des nappes d'eaux souterraines de Tagraout dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar sur une distance de 264 km", que ce projet "a été étudié et a bénéficié d'un montant de 10 milliards de DA, en sus de la finalisation des procédures administratives et juridiques nécessaires à sa réalisation, en attendant la levée de certaines réserves dans les jours à venir". A une question du député Omar Maamar (MSP) concernant "les plans du ministère pour faire face à l'éventuelle sécheresse du barrage de Sidi Yakoub dans la wilaya de Chlef, en raison de la faible pluviométrie, vu son importance dans l'approvisionnement en eau, notamment pour l'irrigation", M. Derbal a indiqué que ce barrage, d'une capacité de 224 millions de mètres cubes a connu une baisse du niveau d'eau, avec un taux de remplissage estimé actuellement à 23%. Face à cette situation et en réponse aux demandes des agriculteurs, le ministère de l'Hydraulique avait élaboré une instruction conjointe avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et le ministère de l'Intérieur, des Collectivités

locales et de l'Aménagement du territoire pour faciliter les procédures d'octroi des permis de forage de puits, la wilaya ayant bénéficié de plus de 530 permis de forage entre 2020 et 2024, a-t-il fait savoir. Pour assurer d'autres sources d'eau à l'agriculture, le ministre a souligné que son secteur avait mis en place un plan basé sur la réhabilitation et l'extension des systèmes d'assainissement et la réalisation de nouveaux systèmes recourant aux dernières techniques utilisées en matière d'épuration. Dans ce contexte, la wilaya a bénéficié d'une opération d'un montant de 2 milliards de DA pour l'étude et la réalisation du système d'épuration tertiaire au niveau de la station d'épuration de Chlef, outre le développement des capacités de collecte des eaux usées et des installations de transfert des eaux usées épurées de la station d'épuration vers le grand périmètre d'irrigation du Moyen Chellif. Répondant à une question du député Hamza Hydra (Mouvement El-Bina) concernant le projet d'aménagement du plateau de Mostaganem sur une superficie de 6000 hectares, M. Derbal a affirmé que ce projet était divisé en deux lots, précisant que les services chargés de ce projet, en l'occurrence l'Office national de l'irrigation et du drainage (ONID), avaient finalisé toutes les procédures légales relatives à ces deux transactions et que les deux lots avaient été attribués à des entrepreneurs. Il a ajouté que les travaux du

premier lot concernant la réalisation des réseaux de captage des eaux et du réservoir d'eau, se sont arrêtés à un taux de 56%, en raison de l'incapacité de l'entreprise chargée de la réalisation de parachever le projet, ce qui a entraîné la résiliation du contrat avec elle. Quant au deuxième lot, son taux d'avancement est actuellement de 98%, en attendant les essais finaux des canalisations de distribution d'eau, qui sont tributaires du parachèvement des travaux du premier lot, a-t-il poursuivi. En réponse à une question du député Mohamed Segres (Mouvement El-Bina) sur les mécanismes de réalisation de la sécurité hydrique, le ministre de l'Hydraulique a affirmé que "la stratégie élaborée par son secteur et mise en œuvre à partir du programme important approuvé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, garantira à court et à long termes la sécurité hydrique et alimentaire en Algérie". Cette stratégie repose sur l'exploitation des eaux de surface pour l'eau potable et l'agriculture, la réalisation de forages pour l'exploitation des eaux souterraines à travers le territoire national, et le transfert des eaux des zones les plus riches en cette ressource vers les zones en pénurie hydrique, en sus de l'approvisionnement en eau dessalée des régions côtières et celles situées à moins de 150 km des stations de dessalement d'eau de mer, a expliqué le ministre.

LUTTE CONTRE LE CRIME ET LES BANDES DE QUARTIERS Opération coup de poing à Alger

Les services opérationnels de la Sûreté de wilaya d'Alger ont procédé à une vaste opération coup de poing. C'est ce qu'annonce un communiqué de la DGSN. Celui-ci précise que cette opération de vaste envergure a été menée durant la nuit de mercredi à jeudi. Elle a touché

les circonscriptions administratives de de Zéralda et Sidi Abdallah, à l'ouest d'Alger. Elle a consisté en pas moins de 174 opérations de contrôle, lesquelles se sont soldées par l'arrestation de 8 suspects, impliqués dans des affaires criminelles de détention et consom-

mation de produits psychotropes. En outre, 125 véhicules ont été contrôlés, à la suite de quoi 116 contraventions ont été établies. Enfin, 45 motos ont été contrôlées, suite à quoi 36 d'entre elles ont fait l'objet de saisie et de placement en fourrière. Le bilan fi-

nal de cette opération coup de poing qui annonce également le contrôle de deux bus de transport de voyageurs, fait état de la découverte et de la saisie de 174 comprimés psychotropes, diverses armes blanches prohibées, ainsi qu'une certaine quantité de résine de cannabis.

LE BARRAGE DE ZERDAZA OPÉRATIONNEL

La fin du problème de l'eau à El Harrouch

Le barrage de Zerdaza, situé dans la daïra d'El Harrouch, au sud de Skikda, est désormais opérationnel. Une opération a été effectuée, tout récemment, pour amener l'eau dans les foyers avec une capacité de 17.000 mètres cubes par jour. Cela améliore ainsi l'accès à ce précieux liquide dans cette daïra et ses environs. En parallèle, l'usine de dessalement de l'eau de mer continuera à fonctionner, fournissant environ 12.000 mètres cubes d'eau supplémentaires pour ré-

pondre à la demande croissante de la population. Cela permettra de porter le taux d'approvisionnement 70 %, avec une distribution continue 24 heures sur 24, alors qu'avant la mise en service de cet ouvrage hydraulique, le taux s'élevait à 30 % seulement, avec une fréquence d'un jour sur deux. Le directeur de l'Algérienne des Eaux (ADE) de la wilaya de Skikda, Mohamed Ben Saci, a souligné l'importance de cette démarche pour assurer une alimentation

continue en eau potable, non seulement pendant le mois de Ramadhan, mais tout au long de l'année. Il convient de noter que cette opération a été rendue possible grâce aux pluies abondantes qu'a connues la région pendant l'hiver, entraînant une augmentation du niveau d'eau dans cinq barrages de la wilaya, dont celui de Zerdaza. En effet, ces précipitations ont été une véritable bénédiction pour répondre à la demande croissante des citoyens.

La mise en service du barrage de Zerdaza marque une étape importante dans l'effort continu visant à garantir un accès fiable à l'eau potable pour les habitants de la région. Il est à noter, par ailleurs, que des réparations importantes sont prévues à la station de pompage d'Oued Safsaf à El Harrouch, ce qui permettra d'augmenter la capacité de pompage et d'assurer un approvisionnement quotidien et permanent en eau.

GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE

Que retenir des expériences de John Law au XVIII^e siècle ?

Le système mis en place par l'économiste écossais en France à partir de 1716 a échoué. Il portait néanmoins en germe des idées qui restent éclairantes pour la gestion actuelle des comptes publics. Par Annick Bienvenu-Perrot, Université Paris Dauphine – PSL

Par Annick Bienvenu-Perrot (*)

Une dette publique proche de 120 points de PIB ? La France s'en est approchée à la sortie des confinements, jusque 117,8 points au premier trimestre 2021, une valeur redescendue à 110 fin 2023. Par le passé, elle avait déjà atteint de tels sommets, notamment au début du XVIII^e siècle. En 1715, à sa mort, Louis XIV laissait la France au bord de la faillite en raison, notamment, des guerres incessantes lancées par le Roi Soleil et de l'organisation fiscale du pays. Nos travaux portent sur cette époque qui permet de nourrir une réflexion sur les enjeux d'aujourd'hui. Aux commandes du pays en attendant que grandisse le jeune Louis XV, le Régent, Philippe d'Orléans, fit appel à John Law (nom que ses contemporains français prononçaient « Lass ») et à ses idées audacieuses pour redresser les finances de la France. Né en 1671 à Édimbourg, il s'était intégré dans les milieux financiers londoniens avant de parcourir l'Europe et de s'établir à Paris.

Un partenariat public/privé

Le but du système de Law était, à la fois, d'assainir les finances publiques et d'augmenter la masse monétaire en circulation afin de permettre le financement de l'économie. À cette fin, le Régent a tout d'abord autorisé son futur Contrôleur général des Finances à fonder une banque privée garantie par l'État, le 10 mai 1716. Avec cette création, Law poursuivait deux objectifs. Le premier était de faire évoluer le financement de l'économie en augmentant la part des billets dans la masse monétaire globale. Le second était de gérer la dette publique. En 1718, cette banque privée est devenue la Banque Royale. Dans une lettre adressée au Régent en 1715, John Law écrit ; « La banque n'est pas la seule, ni la plus grande de mes idées ; je produirai un travail qui surprendra l'Europe par les changements qu'il portera en faveur de la France, des changements plus forts que ceux qui ont été produits par la découverte des Indes ou par l'introduction du crédit. » La seconde pièce du système portait sur la création d'une compagnie commerciale. Au gré d'acquisitions et de fusions d'entreprises exerçant un monopole sur une aire géographique, John Law donne vie à un ensemble puissant qui reprend le nom de la « Compagnie des Indes » (appelée parfois aussi « Compagnie du Mississippi »). Elle avait pour mission première non le négoce mais la gestion

des dettes d'État, selon les modalités suivantes : la Compagnie procédait à des augmentations de capital successives pouvant être payées au moyen de titres de dettes d'État. De ce fait, elle avait vocation à centraliser progressivement l'endettement public pour octroyer ensuite à l'État des prêts à des taux d'intérêt très inférieurs à ceux pratiqués avant l'opération. Les finances publiques étaient ainsi assainies au moyen d'un lien entre le secteur public et le secteur privé. La Compagnie n'avait cependant pas les fonds pour payer les titulaires des titres. Elle devait donc lever des capitaux à hauteur des demandes potentielles de remboursement. Elle le fit d'une part au moyen d'augmentations de capital incessantes. Cela fut d'abord un succès, le cours de l'action de la Compagnie n'arrêtait pas de grimper. D'autre part, elle avait recours à des prêts octroyés par la Banque Royale. Ceux-ci étaient gagés sur les titres de ladite Compagnie dont la valeur était volatile et soutenue par les crédits octroyés. C'est ce lien entre création monétaire et cours de l'action qui allait faire courir le mécanisme à sa perte. L'ensemble était totalement artificiel.

Une tentative de régulation du système

Law, qui voyait bien la faiblesse potentielle de son système, tenta de l'enrayer en faisant baisser le poids de la monnaie métallique en circulation au profit de la monnaie fiduciaire sous format papier, qui devait ainsi permettre à cette dernière d'en sortir consolidée. Il élabora ainsi une réglementation restrictive (interdiction par exemple de posséder plus d'un certain montant de métaux et incitation aux dénonciations) et fixa le cours légal des billets sur tout le territoire, en janvier 1720. En imposant la monnaie fiduciaire, le but de Law était, à terme, de stabiliser le cours de l'action de la Compagnie des Indes et d'en faire également une monnaie. Il voulait donc créer une monnaie-action. Law a ainsi réussi en trois ans à créer une Banque Royale permettant une création monétaire nécessaire à l'économie, une compagnie commerciale restructurant la dette d'État afin d'assainir les finances royales et à imposer la monnaie fiduciaire, qui était alors impopulaire (la masse monétaire fait plus que doubler au deuxième semestre 1719). Pourtant, ce système va basculer très rapidement au cours du premier semestre 1720. À la fin de la même année, après des scènes d'émeutes et des morts rue Quincampoix à Paris où était installée la Banque Royale, John Law est contraint de s'enfuir du pays.

Contradictions et délits d'initiés

Comment expliquer cette issue ? On peut, d'une part, repérer des facteurs économiques. La spéculation exacerbée était un facteur de risque - on parlait alors d'agiotage -, alimentant le circuit financier sans profiter à l'économie réelle. Les deux sphères étaient totalement déconnectées. On est au cœur des contradictions du système : une volonté de stabiliser le cours de l'action de la Compagnie des Indes pour en faire une monnaie contrebalancée par une spéculation effrénée. On peut, d'autre part, repérer des facteurs sociologiques. Plus le système montait en puissance, plus la haute société a reçu des informations et des subventions pour spéculer sans risque. En revanche, quand le système fut menacé par l'excès de la spéculation, l'entourage de Law, dès l'été 1719, a vendu massivement des titres de la Compagnie des Indes, fragilisant encore davantage le système. On qualifierait ces opérations, en droit contemporain, de délits d'initiés. Le renversement de cette folie spéculative eut lieu fin mai 1720. Cet épisode financier a marqué les esprits, a miné la confiance dans le système et freinera l'innovation dans ce domaine, pendant de longues décennies.

Précurseur de la banque centrale

En réalité, le système de Law a-t-il été si négatif ? Deux éléments permettent d'en douter. D'une part, la Banque Royale est la première ébauche d'une banque centrale que Law voulait créer sur le modèle de la Banque d'Angleterre. Ce système était nouveau en France. Il avait non seulement pour finalité de créer de la monnaie permettant le soutien de l'économie mais également un rôle de régulateur financier. Law a ainsi établi un lien entre la politique monétaire et la politique économique. Son système a échoué non pas parce que la création d'une telle banque n'était pas une bonne idée mais du fait des excès de création monétaire. Celle-ci alimentait alors davantage la spéculation sur les actions de la Compagnie des Indes qu'il ne permettait à l'économie réelle de se développer. Par conséquent, l'excès de monnaie, permettant à une bulle spéculative d'exister, a entraîné la chute du système. Si nous transposons à l'époque contemporaine, les banques centrales sont solidement implantées mais depuis l'abandon du système de Bretton Woods, au début des années 1970, et à la suite des chocs pétroliers, nous avons connu une période d'inflation puis une déconnexion entre la création de liquidités et

l'évolution de l'économie réelle d'une part et la constitution de bulles spéculatives, d'autre part. Plus récemment, après la crise financière de 2008, les banques centrales, devenues libres de créer de la monnaie, ont mis en place des politiques de « quantitative easing » consistant en des achats massifs de titres de dette publique. Cela a pour effet d'augmenter la masse monétaire en circulation, d'abaisser les taux d'intérêt et d'augmenter le volume du crédit afin de relancer l'économie mais avec un risque de reprise de l'inflation. Or, les crises financières arrivent toujours avec l'éclatement de bulles spéculatives. L'ébauche d'un système de banque centrale mis en place par Law était ainsi une idée fondatrice mais l'excès de création monétaire devait ruiner son entreprise. Ne vivons-nous pas également une période comparable marquée par une masse monétaire en circulation trop importante ? Law ne serait-il pas d'actualité ?

Des idées et des erreurs qui font référence

Schumpeter, dans son Histoire de l'analyse économique, considère par ailleurs John Law au premier rang des théoriciens de la monnaie de tous les temps. Ses idées et ses erreurs restent aujourd'hui présentes dans les discours qui analysent le développement des cryptomonnaies par exemple. L'Écossais voulait moderniser le système monétaire français par la création de la monnaie-papier et la Banque Royale devait permettre d'y parvenir. Il avait aussi une idée plus originale de faire des actions de la Compagnie des Indes, une nouvelle forme de monnaie. La valeur fluctuante des actions n'a pas permis à cette idée de devenir réalité. Law pensait que la monnaie-action permettrait de supprimer la monnaie métallique. En revanche, il n'a sûrement pas assez pensé à un fondement suffisamment solide de la monnaie afin d'établir un lien entre celle-ci et l'économie réelle. Par conséquent, même si le bilan est mitigé du fait de l'explosion du système et de ses conséquences, des mécanismes nouveaux ont été mis en place à cette époque et ont permis de renouveler, avec audace, les débats sur les problèmes monétaires et leurs structures qui sont toujours d'actualité.

(*) Docteur en droit - HDR - Enseignant-chercheur en droit privé - Co-directrice du master Juriste Financier - Université Paris Dauphine-PSL, Université Paris Dauphine - PSL

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL EN TUNISIE

Une exigence d'actualité

Le développement régional intégré et durable en Tunisie est devenu une exigence d'actualité, surtout après la remise en question du modèle de développement et l'accroissement des contraintes socioéconomiques et des disparités, ce qui nécessite, d'une part, de changer l'approche descendante (Top down) dans la prise de décision de développement et, d'autre part, les approches sectorielles, qui ont montré des résultats modestes.

C'est ce qui a imposé à l'Etat la nécessité de passer à l'approche politique de la planification régionale comme méthode permettant une compréhension approfondie des besoins de la population et des acteurs économiques régionaux et comme mécanisme de réussite des projets de développement local.

Dans la continuité de l'engagement en faveur du développement économique de l'ensemble des régions de la Tunisie et en adéquation avec les valeurs de proximité et de citoyenneté, le Président de la République, Kaïs Saïed, a réitéré, récemment, « l'urgence de lan-

cer des initiatives concrètes pour le développement du sud tunisien et des régions désertiques ».

Il a insisté sur la réactivation de l'Office de développement du sud, en s'inspirant de l'Office de développement de Rjim Maâtoug, qui a transformé le désert en zones verdoyantes.

Le Chef de l'Etat a également mis l'accent sur la nécessité d'un développement inclusif couvrant toute la Tunisie, de Ras Angela au nord jusqu'à Borj El Khadhra au sud. Et d'ajouter que « la seule solution est de promouvoir l'agriculture, de peupler le désert et d'y installer des équipements collectifs », ci-

tant l'expérience de Rjim Maâtoug qu'il qualifie de « grande réussite ».

Il convient de rappeler que la région du Sud, à l'instar d'autres régions du pays, se trouve à un moment crucial de son développement, confrontée à des défis et à des retards dans la mise en œuvre de projets de développement, mettant en péril son attractivité et sa compétitivité.

Ce retard doit être comblé rapidement afin que la région puisse bénéficier des avantages du nouvel office pour le développement du sud et du Sahara.

L'opérationnalisation de cette structure est cruciale pour améliorer la mobilité

et la qualité de vie des habitants, répondre aux besoins d'investissement, tout en renforçant le développement régional.

Elle offrira, par ailleurs, des services d'assistance pour accompagner la région dans la maturation de ses projets, l'amélioration de la gestion financière, la mobilisation des ressources propres... L'objectif est aussi de pallier les fragilités causées par les mutations qui ont marqué le contexte socioéconomique de la Tunisie au cours des dernières décennies et les nouveaux défis qui en ont résulté.

EGYPTE

Poursuivre la relance économique

Le président Abdel Fattah Al-Sissi a officiellement entamé son nouveau mandat le 2 avril. Des tensions régionales aux défis de la relance économique, en passant par la question de l'eau et celle de la dimension sociale, les enjeux de ce mandat sont multiples. Objectif : achever le travail accompli au cours des dernières années. Décryptage. Alléger le fardeau sur le citoyen, baisser les prix, mettre fin à la pénurie de devises, poursuivre les grands projets nationaux, encourager les in-

vestissements étrangers, et autres. Tels sont les principaux défis à surmonter dans la période à venir. Et le gouvernement a d'ores et déjà commencé à entreprendre un certain nombre de mesures à cet effet.

« L'amélioration de la situation se fera lentement, mais nous irons mieux », a affirmé le président Abdel Fattah Al-Sissi, le 21 mars. « La période passée a été difficile, mais nous l'avons surmontée », a-t-il ajouté. En effet, c'est depuis février 2024, et avec la signa-

ture de l'accord du projet de Ras Al-Hikma, grâce auquel l'Egypte a réussi à recevoir 35 milliards de dollars d'investissements étrangers, que les premiers signes positifs commencent à apparaître. L'Egypte a reçu une première tranche de 15 milliards de dollars juste après la signature de l'accord, ce qui a allégé la pression sur les réserves égyptiennes et permis de faire face à la pénurie de devises étrangères. La deuxième tranche, d'une valeur de 20 milliards de dollars, sera re-

mise en mai prochain, comme l'a indiqué le premier ministre, Mostafa Madbouly. De même, 820 millions de dollars, première tranche du prêt du Fonds Monétaire International (FMI), seront reçus prochainement par l'Egypte. Cette somme fait partie d'un prêt total de 8 milliards de dollars. A cela s'ajoutent les 7,4 milliards de dollars promis par l'Union européenne. Autant de signes positifs pour la période à venir. D'ailleurs, le projet de budget de l'Etat égyptien pour l'exercice 2024-

2025 reflète les priorités du gouvernement pour la prochaine étape, d'autant plus que les récentes mesures et les récents accords ont amené un vent d'optimisme. En effet, la Banque Centrale d'Egypte (BCE) a décidé le 6 février de libéraliser le taux de change, entraînant une dévaluation de près de 62 % de la valeur de la livre égyptienne face au dollar et éliminant par là même le marché noir.

MAURITANIE

Lancement de l'examen national volontaire des ODD 2024

Le ministère de l'Economie et du Développement Durable a lancé, lundi à Nouakchott, l'examen national volontaire des Objectifs de Développement Durable (ODD) 2024, qui sera présenté au Forum politique de haut niveau sur le développement durable en juillet 2024.

L'examen vise à suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de développement durable à l'horizon 2030, y compris les objectifs de développement durable et leurs cibles, de manière intégrée et inclusive, ce qui nécessite un examen objectif, bien informé, participatif, transparent et accessible, avec une attention particulière aux groupes les plus pauvres et les plus vulnérables de la société.

Le ministre de l'Economie et du Développement Durable, M. Abdessalam Ould Mohamed Saleh, a indiqué que cet examen est le deuxième après celui de 2019, qui a abouti à d'importantes recommandations pour relever les défis qui entravent la réalisation des ob-

jectifs de développement durable.

Il a ajouté que cet examen sera l'occasion pour le gouvernement de mettre en exergue les réussites, les défis et les enseignements tirés de la mise en œuvre de la politique de développement, notamment en ce qui concerne les objectifs de développement durable et leur intégration dans le plan d'action de la stratégie nationale de développement durable.

« Malgré les défis auxquels l'économie mauritanienne est confrontée, elle a été relativement résiliente, ce qui lui a permis de surmonter la contraction causée par le Covid-19 », a-t-il déclaré, ajoutant que la Mauritanie a fait d'importants progrès en 2022 dans la réalisation des objectifs de développement durable, et qu'il est probable que 20% des objectifs aient été atteints, et 57% ont connu des progrès remarquables, tandis que 23% des objectifs ont connu un recul.

De son côté, la coordinatrice résidente du système des Nations Unies, Mme Leila Peters Yahya, a dit être honorée

d'assister au lancement de l'examen national volontaire des objectifs de développement durable 2024 en Mauritanie.

« L'adoption du programme de développement durable à l'horizon 2030 a marqué le début d'une nouvelle voie pour unir les efforts mondiaux afin de relever les défis les plus urgents du monde », a-t-elle déclaré, notant qu'après moins de 7 ans, le monde, y compris la Mauritanie, a encore un long chemin à parcourir pour atteindre les objectifs fixés.

Elle a souligné que depuis l'adoption du projet SCAPP, l'alignement de la stratégie de développement de la Mauritanie sur les Objectifs de Développement Durable a été démontré, et à travers la soumission de son premier examen national volontaire en 2019, la Mauritanie a montré sa volonté de remplir ses obligations internationales et de fournir les efforts nécessaires pour parvenir à un développement inclusif et durable.

La coordinatrice a, en outre, indiqué

que le Cadre des Nations Unies pour la coopération en matière de développement durable 2024-2027, a été récemment signé, ajoutant que sa mise en œuvre va démarrer cette année. La cérémonie a été marquée par plusieurs interventions axées sur les objectifs fondamentaux du développement durable, avec une attention particulière aux couches vulnérables et pauvres de la société, ce qui a permis aux participants de suivre une présentation détaillée sur le sujet, ce que la Mauritanie a réalisé à cet égard et ce qui est prévu d'ici 2027.

La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de l'Education nationale et de la Réforme du Système Educatif, de la ministre de la Santé, du président de l'Union nationale des employeurs de Mauritanie, de la présidente de l'Observatoire national des Droits de la Femme et de la Fille et de plusieurs représentants d'organisations et d'organismes internationaux en Mauritanie.

MADAGASCAR

Deux universités lancent un master en énergie solaire photovoltaïque

A Madagascar, le taux d'électrification rurale est encore faible. Seuls 6 % de la population de ces zones ont accès à l'électricité. Un chiffre qui illustre les défis que traverse la Grande Île pour atteindre l'autonomie énergétique.

L'université d'Antananarivo et l'université de Toliara à Madagascar ont lancé un programme de master dans le domaine des énergies solaires photovoltaïques. Ce programme de formation est mis en œuvre en collaboration avec l'agence de coopération allemande à Madagascar, GIZ Madagascar, dans le cadre du projet de Promotion de l'électrification rurale par les énergies renouvelables (PERER), financé par les gouvernements allemand et malgache. Les deux universités comptent parmi les

institutions les plus avancées en matière de formation sur les énergies renouvelables. Elles proposent déjà chacune des parcours dans le domaine. Ce qui a facilité leur collaboration pour ce projet qui leur permettra de former pour la première fois dans la spécialité du solaire photovoltaïque. A Madagascar, les énergies renouvelables en particulier le solaire sont mis en avant pour aider le pays à atteindre l'électrification rurale. Sur l'île, seuls 6 % de la population rurale a accès à l'électricité. A travers ce projet, il sera

donc question de former des professionnels capables de concevoir et d'implémenter des projets solaires dans les zones rurales. Ce master est une formation de deux ans ouverte aux titulaires d'une licence. Il allie formation théorique et pratique. Cette ambition va motiver la création de laboratoires solaires dans les deux universités, ainsi que la création d'un département spécial chargé de l'orientation et de l'insertion de ces étudiants dans un environnement de travail ou d'insertion/orientation professionnelle.

KENYA

La Banque centrale prévoit d'augmenter le capital minimum des banques commerciales

Le relèvement prévu du capital minimum des banques commerciales vise essentiellement à les protéger contre les risques et à soutenir leurs plans d'expansion régionale. La Banque centrale kényane a annoncé, le jeudi 4 avril 2024, qu'elle envisage d'augmenter les exigences en capital minimum pour les banques commerciales locales, afin de les protéger contre les risques et de soutenir leurs plans d'expansion régionale. « Des propositions sur le relèvement de la barre pourraient être dévoilées dans les mois à venir. Je crois ferme-

ment que les exigences en matière de capital pour les banques doivent être augmentées », a déclaré le gouverneur de la Banque, Kamau Thugge (photo), lors d'une conférence de presse tenue à l'issue d'une réunion du comité de politique monétaire. « Nous avons constaté une augmentation des risques, qu'il s'agisse du changement climatique ou de la cybersécurité. Nous avons donc besoin de banques très solides. Nous avons besoin de banques solides qui peuvent non seulement opérer au Kenya, mais aussi dans la région », a-t-il ajouté. Le Kenya devrait ainsi emboîter

le pas au Nigeria qui a annoncé fin mars dernier de nouvelles exigences en matière de capital minimum pour les banques commerciales, les banques d'affaires et les « non interest banks » afin d'augmenter la capacité de ces établissements financiers à soutenir la croissance économique. Au Kenya, le capital minimum requis pour les banques est fixé à 1 milliard de shillings (7,6 millions de dollars). Ce pays d'Afrique de l'Est compte 38 banques commerciales en activité et une société de financement hypothécaire, selon la Banque centrale.

AGROBUSINESS

La Nigerian Breweries veut lever plus de 450 millions \$ via des émissions de droits

Au Nigeria, la Nigerian Breweries fait partie des entreprises agroalimentaires qui ont été en difficulté en 2023. Face à cette situation, l'entreprise examine plusieurs options pour retrouver le chemin de la croissance au cours des prochains exercices financiers. Au Nigeria, l'entreprise brassicole Nigerian Breweries

prévoit de lever 600 milliards de nairas (451 millions \$) via une émission de droits. L'annonce a été faite dans un communiqué publié le 3 avril sur le site de l'entreprise. Cette opération sera proposée aux actionnaires de la société lors de l'assemblée générale annuelle prévue le 26 avril 2024. Si le nombre et le prix unitaire des actions qui se-

ront émises au cours de l'opération ne sont pas encore connus, la manœuvre devrait permettre à la compagnie de disposer de fonds pour faire face aux difficultés financières enregistrées durant son précédent exercice. En effet, la filiale du groupe néerlandais Heineken a clôturé son exercice fiscal de 2023 dans le rouge en déclarant une perte

nette évaluée à 73 millions \$ alors qu'elle dégagait un bénéfice net de 9,3 millions \$ un an plus tôt. Avec la dévaluation du naira et ses effets négatifs sur les transactions en devises étrangères, l'entreprise a notamment affiché des pertes financières de 153 milliards de nairas (104 millions \$). « Les fonds collectés contribueront à

réduire l'énorme fardeau de la dette, ce qui permettra d'assainir notre bilan. Si l'on ajoute à cela la réduction des coûts et d'autres efforts d'efficacité opérationnelle, nous sommes optimistes quant au retour de la société sur la voie d'une rentabilité durable dans un avenir proche », peut-on lire dans le communiqué.

CAFÉ

La production africaine de café a chuté de 7 % à 1 million de tonnes en 2022/2023

Le café fait partie des principales cultures d'exportation en Afrique aux côtés du cacao, du coton, de l'anacarde ou des produits horticoles. Du côté de la production, le poids du continent africain dans l'approvisionnement global plafonne autour de 10 % depuis quelques années. En Afrique, la récolte de café pour le compte de la campagne de 2022/2023 a totalisé 17,9 millions de sacs (1 sac = 60 kg), soit environ 1 million de tonnes. C'est ce qu'indique l'Organisa-

tion internationale du café (ICO) dans un rapport publié en décembre dernier. Ce stock traduit une baisse de 7,2 %, soit 84 000 tonnes de fèves en moins que la campagne précédente. Pour expliquer cette réduction de la production d'une année sur l'autre, l'ICO met en avant des conditions météorologiques défavorables, en l'occurrence la sécheresse qui a principalement affecté les rendements en Ouganda et en Côte d'Ivoire.

Deuxième producteur de café sur le continent après l'Éthiopie, l'Ouganda a en effet vu sa récolte reculer de 6 % en 2022/2023 pour passer à 336 000 tonnes. Il s'agit en outre d'une deuxième année consécutive de baisse de production pour la filière ougandaise. La Côte d'Ivoire, leader en Afrique de l'Ouest, a quant à elle, subi la plus forte baisse sur le continent, avec une production en recul de 64,7 %, passant de 108 000 tonnes pour s'établir 36 000

tonnes. « En plus de l'impact de la sécheresse, la baisse substantielle enregistrée au sein de la nation ébur-néenne, est liée à la réaction des caféiers qui ont été moins productifs après la très forte récolte de l'année précédente qui avait augmenté de 69 % », indique l'ICO. En ce qui concerne les prévisions pour la campagne de 2023/2024 en cours, l'organisation internationale table sur un rebond de 12,1 % à 20,1 millions de sacs, soit 1,2 million de tonnes.

CONGO-BRAZZAVILLE

Conclusion d'un accord pétrolier avec l'Azerbaïdjan axée sur une coopération dans l'aval

Brazzaville multiplie ces dernières semaines les initiatives visant à renforcer les retombées de la rente pétrolière qui représente une part importante du budget du pays.

Le cabinet du président azerbaïdjanais Ilham Aliyev a officialisé ce jeudi 4 avril, la signature à Bakou, d'une série d'accords avec le Congo-Brazzaville. L'une de ces ententes consacre la collaboration entre la State Oil Company of Azerbaijan (SOCAR) et la Congolaise de Raffinage (CORAF), axée sur l'amélioration et l'extension opérationnelle des infrastructures. Cet accord, comme deux autres impliquant les secteurs de l'éducation et de l'environnement, matérialise l'engagement d'Ilham Aliyev et du président Denis Sassou Nguesso à promouvoir les relations bilatérales entre l'Azerbaïdjan et le Congo. Ceci, à l'issue de pourparlers entre les deux dirigeants conclus par la signature d'une déclaration commune de coopération. L'Azerbaïdjan est un important producteur d'hydrocarbures très actif notamment sur le marché énergétique européen tandis que sa présence reste limitée sur le continent africain.

POINT-MARCHÉS

L'Europe finit dans le rouge, doutes sur les taux d'intérêt

Les Bourses européennes ont terminé en baisse vendredi sur fond de tensions dans le compartiment obligataire en raison de doutes sur le rythme de baisses attendues des taux directeurs, tandis que Wall Street rebondissait à mi-séance après le rapport sur l'emploi américain qui montre un ralentissement de la croissance des salaires malgré un marché du travail toujours dynamique.

À Paris, le CAC 40 a fini en repli de 1,11% à 8.061,31 points. Le Footsie britannique abandonné 0,81% et le Dax allemand a cédé 1,3%. L'indice EuroStoxx 50 a reculé de 1,1%, le FTSEurofirst 300 de 0,82% et le Stoxx 600 de 0,84%. Sur l'ensemble de la semaine, le CAC 40 a perdu 1,76% et le Stoxx 600 1,19%, dans un contexte de volatilité accrue et d'incertitudes sur la géopolitique et les taux d'intérêt. Signe de la nervosité en Europe, l'indice mesurant la volatilité sur l'Eurostoxx 50 s'est envolé de 17,78%, à 16,11 points. Le marché obligataire pâtit notamment des propos de Neel Kashkari, membre de la Réserve fédérale américaine (Fed), qui a déclaré jeudi que si l'inflation continuait à stagner, une baisse des taux directeurs aux Etats-Unis ne serait pas nécessaire cette année. Certains analystes estiment que la Banque centrale européenne (BCE) ne pourra pas commencer à baisser ses taux avant la Fed. Les marchés tablent actuellement avec une probabilité de seulement 56% sur un premier assouplissement monétaire aux Etats-Unis en juin, contre une probabilité de 60% avant la publication du rapport sur l'emploi américain. Ce rapport a recensé le mois dernier 303.000 emplois non-agricoles après 270.000 en février et un consensus de seulement 200.000, signe d'une résilience de l'économie américaine malgré la hausse massive des taux d'intérêt depuis mars 2022. La croissance des

salaires a cependant ralenti en rythme annuel à 4,1%, après +4,3% en février. "L'élément clé sur les données (...) est le salaire horaire moyen, qui est désormais tombé à 4,1% sur un an, soit le niveau le plus bas depuis juin 2021", a souligné David Waddell, stratège chez Waddell & Associates. "C'est la raison pour laquelle le marché peut digérer (ce rapport)", a-t-il ajouté.

A WALL STREET
Au moment de la clôture en Europe, le Dow Jones avance de 0,92%, le Standard & Poor's 500 de 1,24% et le Nasdaq de 1,49% au lendemain d'une séance en net repli. Dix des onze principaux secteurs du S&P-500 sont dans le vert, l'indice de la consommation dite non essentielle (+1,86%) enregistrant les meilleurs gains. Les géants de la "tech" comme Nvidia, Meta Platforms et Amazon rebondissent de 2,95% à 3,36%. Tesla en revanche recule de 2,83%, trois sources ayant rapporté à Reuters que le constructeur automobile a renoncé à son projet de voiture à prix abordable.

VALEURS EN EUROPE
A Paris, Bureau Veritas a fini dans le rouge (-0,71%) après l'annonce d'une cession de 9% du capital du groupe par Wendel (+0,81%). A Zurich, Holcim a reflué de 0,45% après que le groupe suisse de matériaux de construction a annoncé son intention de racheter Tensolite.

SoftwareOne a reculé de 0,95%, les sociétés de proxy (conseil en vote) ayant apporté leur soutien au conseil d'administration contre la volonté des fondateurs du groupe informatique qui souhaitaient son remplacement à la suite du rejet l'an dernier d'une offre d'achat de Bain.

CHANGES
Le dollar est stable face à un panier de devises de référence. L'euro s'affiche à 1,0842 dollar (+0,05%), tandis que la livre sterling s'échange à 1,2633 dollar (-0,06%). Le yen se traite à 151,52 pour un dollar alors qu'un responsable japonais, Tatsuo Yamazaki, a prévenu jeudi qu'une intervention des autorités aurait lieu si le cap des 152 était franchi.

TAUX
Le rendement des bons du Trésor américain à dix ans avance de près de six points de

base, à 4,3635%. Celui du Bund allemand de même échéance a fini sur un gain de 4,2 points, à 2,396%. Sur l'ensemble de la semaine, il a pris plus 11 points alors que les marchés monétaires ne prévoient plus qu'une baisse de 86 points de base des taux de la BCE cette année contre 89 points avant le rapport sur l'emploi américain.

PÉTROLE
Les cours pétroliers, qui devraient gagner sur l'ensemble de la semaine plus de 4%, s'acheminent vers un deuxième gain hebdomadaire consécutif, dans un contexte de tensions géopolitiques en Europe et au Moyen-Orient, de crainte de baisse de l'offre et de signes de hausse de la demande. Le Brent progresse de 0,98% à 91,54 dollars le baril et le brut léger américain (West Texas Intermediate, WTI) de 0,82% à 87,30 dollars.

NEW YORK

Wall Street finit en hausse après le rapport sur l'emploi

La Bourse de New York a fini en hausse vendredi après un solide rapport mensuel sur l'emploi confortant l'idée que l'économie américaine continue de se porter bien sans nourrir d'inflation. Les employeurs des Etats-Unis ont recruté davantage que prévu le mois dernier, selon le rapport du département du Travail publié une heure avant l'ouverture des transactions, et ont continué à augmenter les salaires, ce qui suggère que le premier trimestre s'est achevé sur une

note robuste pour la croissance, et pourrait aussi inciter la Réserve fédérale à retarder ses baisses de taux très attendues. En rythme annuel cependant, la hausse des salaires a ralenti à 4,1%, après 4,3% en février, et l'augmentation du salaire horaire moyen est restée conforme aux estimations des économistes interrogés par Reuters. "Nous en sommes à un stade où il semble que les choses se présentent bien du point de vue de la croissance sans provoquer une flambée de

l'inflation", estime Brian Nick, stratège en investissements au Macro Institute. "Ce que nous continuons de voir, c'est qu'une économie robuste n'est pas nécessairement inflationniste, et ce rapport sur l'emploi, même s'il ne s'agit que d'un mois, renforce la moindre probabilité d'une récession, ce qui est plus important que les attentes sur le calendrier des réductions de taux d'intérêt", note également Tom Plumb, gérant de portefeuille à Madison, dans le Wisconsin.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN					
Cours du : 04 Avril 2024 Valeur : 08 Avril 2024					
BASE	DEVICES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		134.4115	134.4265
1	EUR	EURO		145.8902	145.9603
1	GBP	POUND STERLING		170.1842	170.2463
100	JPY	JAPANESE YEN		88.5860	88.6017
1	CNY	CHINESE YUAN		18.5792	18.5852
1	CHF	SWISS FRANC		148.2425	148.3245
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		99.4757	99.4941
1	DKK	DANISH KRONE		19.5624	19.5658
1	SEK	SWEDISH KRONA		12.6560	12.6595
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.5789	12.5830
1	AED	UAE DIRHAM		36.6005	36.6065
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.8335	35.8394
1	KWD	KUWAITI DINAR		436.9685	437.3016
1	TND	TUNISIAN DINAR		42.7211	43.1504
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.3264	13.3279
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.6789	27.8206
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.5390	3.5394
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		177.7927	177.7927

PARIS

Termine la semaine en rouge, cède 0,9% en hebdo

La bourse de Paris achève la séance sur un recul de 1,11%, à 8061 points, notamment pénalisée par les replis de Eurofins Scientific (-4,7%), Veolia (-3,5%) ou encore Bouygues (-2,7%). Au cours de la semaine écoulée, l'indice parisien a cédé 0,9% mais conserve tout de même un gain de plus de 6,8% depuis le 1er janvier. Si la publication du 'NFP' US (soit les chiffres de l'emploi US) à 14h30 était très attendue, elle n'a entraîné aucune réaction sur les actions ni sur les taux. Le rapport mensuel 'NFP' a recensé 303.000 emplois non-agricoles créés le mois dernier aux Etats-Unis, contre 270.000 (révisé de 275.000)

en février, alors que le consensus recueilli par Reuters en prévoyait seulement 200.000. Le taux de chômage a baissé à 3,8% en mars, contre 3,9% le mois précédent (consensus Reuters inchangé à 3,9%). La hausse du salaire horaire moyen a -composante très surveillée- accélééré à +0,3% en mars, après +0,2% en février (consensus de +0,3%) mais sa progression ralentit légèrement à 4,1% contre +4,3% (annualisé) le mois précédent, ce qui coïncide avec le consensus de 4,1%. Les signaux du marché du travail ne sont pas assez faibles pour compenser les surprises haussières sur l'inflation. D'où le statu quo de la Fed,

expliquent les analystes d'Oddo BHF. Preuve de la grande sensibilité des marchés à cette thématique, Wall Street a été victime hier soir d'une rare inversion de vapeur à la suite des déclarations de Neel Kashkari, le président de la Fed de Minneapolis. Celui-ci a prévenu que 'si l'inflation continuait à enchaîner séquences de baisse puis sursauts occasionnels, la question se poserait de savoir s'il ne faudrait pas renoncer à toute baisse de taux cette année'. Si certains stratèges n'y voient qu'un léger passage à vide au sein d'une tendance de fond qui reste haussière, d'autres évoquent un prélude à une correction désormais inévitable...

et le stress est monté d'un cran jeudi soir avec un 'VIX' qui a bondi de +14% en 2 heures et demi, passant de 13,7 à 16,50. 'Le solide début d'année signé par les marchés boursiers accroît le risque d'un regain de volatilité à court terme', avertit ainsi Larry Adam, le directeur des investissements chez Raymond James. 'Ces derniers connaissent habituellement entre trois à quatre séquences de correction d'au moins 5% par an, et la dernière remonte pour l'instant à septembre 2023', rappelle-t-il. Il y a avait également des chiffres à l'agenda ce matin en Europe : la production a rebondi en France sur un mois dans l'industrie manufacturière

(+0,9% après 1,5% en janvier) et dans l'ensemble de l'industrie (+0,2% après 0,9%), selon les données corrigées de variations saisonnières et de jours ouvrables de l'Insee. Les marchés obligataires demeurent 'lourds' avec des OAT et des Bunds qui se retiennent de +4,8 et +5Pts à respectivement 2,91% et 2,40%, les BTP italiens affichent +7Pts à 3,78%. Les T-Bonds sont venus re-tester la résistance cruciale des 4,400% avant de s'équilibrer vers 4,3800% (+7Pts)... mais le scénario d'un retour vers 4,500% devient de plus en plus plausible. Le Dollar se stabilise vers 1,0830\$/E, après un repli de -0,6% depuis lundi.

PLAN DE RELANCE EUROPÉEN

Quels effets sur l'économie grecque ?

Trois ans après son lancement, la facilité pour la Reprise et la Résilience, un ambitieux plan de relance post-Covid mobilisant des milliards d'euros pour façonner une Europe plus verte, connectée et résiliente, est-elle en bonne voie pour tenir ses promesses ?

La Facilité pour la Reprise et la Résilience (FRR) a été instaurée pour relancer les économies à l'arrêt en Europe, mais aussi pour bâtir un avenir numérique, plus vert et plus durable. Depuis, l'Europe a été touchée par la guerre en Ukraine et une inflation galopante. Les fonds débloqués au titre de la FRR peuvent l'être lorsqu'un pays atteint les jalons et les cibles convenus. À ce jour, plus d'un tiers des fonds liés à ce plan ont été dépensés, et de nombreux pays ont dépassé le seuil minimal de 37 % qu'ils devaient consacrer à des mesures écologiques. À l'échelle européenne, cela a permis d'économiser plus de 28 millions de mégawattheures de consommation énergétique annuelle. Près de neuf millions de personnes ont bénéficié de mesures de protection contre les inondations et les incendies de forêt. Côté numérique, 5,6 millions de foyers supplémentaires ont désormais accès à un internet à haut débit. La modernisation des infrastructures publiques figure aussi au premier rang



des priorités, l'objectif étant désormais d'accélérer le déblocage de fonds avant le terme, fixé à 2026. La gestion de la crise climatique est l'un des aspects majeurs du plan de relance européen pour la Grèce : cet été, 170 000 hectares ont été détruits par des incendies en raison de la sécheresse et des vagues de chaleur, occasionnant des dégâts considérables, comme dans la forêt

de Megara. Au cours des cinq dernières années, de graves incendies se sont déclarés dans la forêt de Megara", indique Jasmine Georgiou, gestionnaire de la forêt de Megara, "et ils ont détruit des bois, des forêts, des maisons, des entreprises et du bétail". Stopper ces "méga-feux", c'est l'enjeu du programme grec AntiNero, qui prévoit le nettoyage et l'entretien des forêts, la plantation d'arbres plus résistants au feu, et la création de différentes zones de prévention du risque d'incendies. Un projet qui nécessite d'importants investissements pour ouvrir le marché aux prestataires, employer le personnel nécessaire, et acheter de nouveaux équipements. "Le budget du projet dépasse les 400 millions d'euros", note Giouli Vourna, chef de projet au sein du Fonds de développement des actifs de la République hellénique. "Il s'agit de l'intervention la plus importante jamais entreprise pour s'attaquer à ce problème dans notre pays, grâce aux ressources garanties par le Fonds de relance et de résilience".

FIASCO DU TGV BRITANNIQUE

Menace de fermeture d'une usine Alstom

Les tergiversations du gouvernement britannique entraînent des retards très importants dans le démarrage industriel du projet alors que d'autres appels d'offres sont en suspens. 1.300 emplois sont menacés. Un paradoxe alors que la demande en trains neufs en Europe n'a jamais été aussi forte. Cette unité de production récupérée en 2021 à travers le rachat du canadien Bombardier fait travailler 1.300 personnes. C'est la plus grande usine d'assemblage ferroviaire du pays, elle est en activité depuis 147 ans.

Comment expliquer un tel désastre ?

L'industriel français rejette la faute sur le fiasco gouvernemental du projet de ligne à grande vitesse baptisée HS2 (High Speed 2) entre Birmingham et Manchester. "Nous avons travaillé de manière constructive avec le gouvernement pour assurer un avenir durable à Litchurch Lane, mais après 10 mois de discussions, nous n'avons plus de temps et les chaînes de production se sont arrêtées", explique le directeur général d'Alstom au Royaume-Uni, Nick Crossfield. "Nous avons travaillé extrêmement dur pour éviter ce scénario de la fin de la fabrication de trains à Derby Litchurch Lane. (Mais) un écart de production de cette ampleur est totalement intenable pour Alstom et notre chaîne d'approvisionnement", poursuit-il.

"Aucune charge de travail significative"

En réalité, Alstom souligne n'avoir désormais "aucune charge de travail significative" sur ce site jusqu'au milieu de 2026 au moins. Dans une lettre adressée à Mark Harper, le ministre britannique des transports, Nick Crossfield déclare que l'entreprise n'avait d'autre choix que de reprendre le processus de consultation sur les licenciements. Les tergiversations et les renoncements du gouvernement britannique dans ce projet stratégique et très coûteux, dont le but est de désenclaver le nord du pays, ont entraîné des retards très importants.

Pourquoi l'inflation est-elle plus faible en Italie que dans le reste de l'Europe ?

Le taux d'inflation en Italie a augmenté à 1,3 % en mars par rapport à l'année précédente, bien qu'à un rythme plus lent que prévu. Il n'y a peut-être pas de meilleur exemple d'atterrissage en douceur que l'état actuel de l'économie italienne. Si l'activité économique de l'Italie s'est considérablement ralentie par rapport aux taux de croissance élevés observés en 2021 et 2022, elle l'a fait juste assez pour réduire efficacement l'inflation sans déclencher de récession. En fait, l'Italie est parvenue à un équilibre délicat, ce que les

banquiers centraux recherchent depuis longtemps lorsqu'ils font face à des pressions élevées sur les prix. Le changement climatique pourrait aggraver l'inflation, selon un rapport

Tendances de l'inflation en Italie

Le taux d'inflation annuel des prix à la consommation en Italie s'est établi à 1,3 % en mars 2024, selon les données préliminaires publiées vendredi par l'Istat, l'office statistique du pays. Ce chiffre représente une augmentation par rapport au taux

précédent de 0,8 %, bien qu'à un rythme plus lent que les 1,4 % attendus. L'inflation mensuelle a également connu une hausse modeste de 0,1 %, inférieure aux 0,2 % attendus. Ce léger regain d'inflation peut être attribué à l'atténuation de la baisse des prix de l'énergie (-10,8 % en mars contre -17,3 % en février) et à l'accélération des prix des services de transport (4,4 % contre 3,8 %). En revanche, l'augmentation des prix des produits alimentaires non transformés ont ralenti en mars (+2,6% contre +4,4%). La dynamique annuelle des prix des "chariots

de supermarché" a également diminué (+3,0 %), tandis que l'inflation de base s'est établie à +2,4 % (une légère augmentation par rapport à +2,3 %). Le taux d'inflation annuel de l'Italie a chuté de plus de 10 points de pourcentage depuis qu'il a atteint son plus haut niveau en quatre décennies, en octobre 2022, lorsqu'il a culminé à 11,8 %, et reste bien en deçà de la moyenne de la zone euro, qui était de 2,6 % en février 2024 et devrait légèrement diminuer pour atteindre 2,5 % en mars.

CHINE

Janet Yellen veut des règles équitables pour les groupes américains

Ces dernières semaines, la secrétaire américaine au Trésor a mis en garde contre les vastes subventions du gouvernement chinois dans le secteur des technologies, qu'il s'agisse des énergies vertes, des véhicules électriques ou encore des batteries. Les Etats-Unis veulent des "condi-

tions de concurrence équitables" pour les entreprises américaines, a déclaré vendredi la secrétaire américaine au Trésor Janet Yellen à des responsables chinois, mettant en garde contre le risque de "propagation mondiale" des excès de production chinoise dus aux subventions. Janet Yellen est arrivée en Chine jeudi pour une visite de

quatre jours - sa deuxième en moins d'un an -, avec une première étape à Canton (sud) avant de se rendre à Pékin samedi. Elle a rencontré vendredi matin le gouverneur de la province de Guangdong, la plus riche du pays et emblématique de la puissance manufacturière chinoise. Les Etats-Unis veulent

"une relation économique saine" avec la Chine, lui a-t-elle assuré. Mais cela requiert "des conditions de concurrence équitables pour les entreprises américaines et leurs salariés", ainsi qu'"une communication ouverte et directe sur les domaines où nous avons des désaccords", a-t-elle souligné.

NOUVELLES DS 3 HYBRIDE
ET DS 4 HYBRIDE (2024)L'électrification
légère

Le nom "Hybride" de ces nouvelles DS 3 et DS 4 est à relativiser car elles ne font que reprendre le groupe motopropulseur essence à 48 volts qui vient d'arriver aussi sous le capot de l'Opel Astra. Et voilà deux nouvelles voitures du groupe Stellantis à adopter le groupe motopropulseur essence à hybridation 48 volts. Après celles de Peugeot, Citroën, Fiat, Jeep ou Opel, ce sont cette fois celles de la marque Ds Automobiles qui y passent. Les DS 3 et DS 4 plus précisément, qui se payent un badge « Hybride » pour l'occasion. Ce badge en met plein la vue mais il n'y a rien à voir ici avec un vrai système « full hybride » du genre de celui de Toyota, Honda ou même Renault/Dacia. Rappelons que ce groupe motopropulseur se compose d'un petit 1,2 litre essence trois cylindres turbo (ici dans une version à 136 chevaux) accouplé à une boîte automatique à double embrayage à six rapports et un petit moteur électrique de 28 chevaux, permettant à l'auto de rouler de façon 100% électrique en ville dans les phases de faible accélération (et sur des périodes limitées). A partir de 35 200€ et pas de malus La DS 3 Hybride démarre à 35 200€ et abat le 0 à 100 km/h en 8,4 secondes, soit un gain de 1,2 seconde par rapport au moteur essence de 130 chevaux à boîte automatique. La DS 4 Hybride, qui abat le 0 à 100 km/h en 10,4 secondes, débute elle à 39 950€ en finition Pallas et à 44 250€ en finition Etoile plus haut de gamme. A noter que ces variantes évitent le malus écologique (112 g/km pour le DS 3 Hybride, 116 g/km pour la DS 4 Hybride) dans leurs versions de base.

LE CEO DE STELLANTIS :

« Les VE ne sont pas une solution unique »

Carlos Tavares a récemment annoncé, lors d'un forum sur le futur de la mobilité, que les véhicules électriques n'étaient pas l'unique solution pour résoudre les problèmes de pollution engendrés par la mobilité. Mais quelles solutions propose-t-il ?



Ce mercredi 3 avril avait lieu le Forum sur la liberté de la mobilité. Durant ce forum soutenu par Stellantis, Carlos Tavares, le CEO du groupe, a déclaré : « Nous devrions nous éloigner d'une pensée dogmatique où un modèle unique convient à tous ». Selon lui, les voitures électriques actuelles peuvent être une partie de la solution et répondre à certains besoins, mais pas tous. Il explique que les batteries constituent le principal problème. Toujours selon ses dires, pour être efficace, il faudrait réduire de moitié leur poids au cours de la prochaine décennie. Principalement en raison du fait que leur production « pour une autonomie décente de 400 km » nécessite environ 500 kg de matières pre-

mières et engendre un sérieux impact environnemental. Fin 2023, le groupe Stellantis avait proposé de s'associer avec CATL pour proposer des batteries LFP, qui auraient un coût moindre en lithium. Bien sûr, il existe la solution de l'hydrogène, mais là non plus Tavares n'y croit pas. Il estime que les coûts de production sont bien trop élevés. Et ce, même en supposant que la production d'hydrogène utilise de l'énergie dite propre.

D'autres alternatives

Le producteur de carburants synthétiques Schaeffer était également présent lors de ce forum. Selon eux, ce sont bien

les biocarburants qui ont un rôle crucial à jouer et principalement pour ces 20 à 30 prochaines années. D'autant plus dans des zones géographiques où l'accès à l'électricité est limité et parfois plus compliqué. Principalement dans l'hémisphère sud et dans des zones économiquement moins développées.

Il reste aussi plusieurs voies qui ont été évoquées lors de ce forum. Le partage de voiture, l'utilisation des transports publics et même l'utilisation de véhicules non-motorisés. Mais à l'heure actuelle, personne ne détient la solution clé pour résoudre les problèmes de pollution qu'engendre la mobilité, pour autant qu'il y en ait une...

Opel Astra Hybrid 136 ch : avec hybridation douce 48 volts

Après Peugeot et Citroën, au tour d'Opel d'adopter les nouvelles motorisations à hybridation douce en 48 V en commençant par l'Astra et sa version break Astra Sports Tourer. Au sein du groupe Stellantis, c'est bien entendu Peugeot qui avait lancé la vague d'électrification douce via un système en 48 V qui se répandra dans toute la gamme du constructeur français. Citroën fit de même dans la foulée, notamment sur le C5 Aircross Hybrid 136 que nous avions essayé en septembre 2023. Au tour d'Opel de s'y conformer. Le premier modèle à adopter cette technologie MHEV en 48 V est donc l'Opel Astra – et le break Opel Astra Sports Tourer – afin de réduire les émissions de CO₂, c'est bon pour les taxes, et les consommations, c'est bon pour le client. De la sorte, l'Opel Astra propose trois

variations d'électrification avec des versions MHEV (hybridation douce), PHEV (hybride rechargeable) et BEV (100 % électrique). Bien entendu, les moteurs exclusivement thermiques – le « fameux » 1.2 Puretech ex-PSA – sont conservés.

Hybridation douce et 48 volts

Concrètement, les Opel Astra et Astra Sports Tourer MHEV font appel au trois cylindres 1.2 turbo dans sa variante de 100 kW/136 ch (il ne s'agit pas du Puretech, ndr) associé à une boîte de vitesses robotisée à double embrayage et 6 rapports et à un moteur électrique de 21 kW/28 ch. Ce dernier a pour mission de soutenir le moteur thermique en phase d'accélération ainsi qu'au démarrage en apportant un supplément de couple à bas régime. À l'occasion, la voiture peut même se déplacer à la seule force du moteur

électrique, mais uniquement à vitesse réduite et sur maximum 1 km. Opel annonce la possibilité d'effectuer jusqu'à 50 % des trajets urbains à la seule force des ions. Trois modes de conduite sont proposés sur cette version MHEV : Eco, Normal et Sport. En termes de performances, le constructeur au blitz annonce une vitesse de pointe de 210 km/h et un 0 à 100 km/h abattu en 9 s. Sur le plan pratique, la petite batterie est logée sous le siège du conducteur et le moteur électrique dans le carter de la transmission. Cette hybridation douce n'a donc aucun impact sur l'espace de chargement.

Opel Astra MHEV, les prix en Belgique

- Opel Astra Hybrid 136 ch Edition – à partir de 32.200 €
- Opel Astra Sports Tourer Hybrid 136 ch Edition – à partir de 33.700 €



Pour les applications de rencontres, la vie privée n'existe pas, et la géolocalisation joue des tours aux utilisateurs

Si elles offrent une proximité séduisante, les applications de rencontres cachent de sérieux risques pour la vie privée. Un concept qui peut presque relever de l'illusion.



La relation démarre peut-être à distance, mais dans l'univers des rencontres en ligne, la proximité géographique est devenue un critère de plus en plus important. Les utilisateurs peuvent, grâce aux données de localisation, identifier de potentiels partenaires à quelques kilomètres ou centaines de mètres de chez eux. Mais, et c'est un peu le revers de la médaille, la fonctionnalité présente des risques pour la vie privée mais aussi pour la sécurité des membres des applications de rencontres. Même si des mesures de protection existent, les utilisateurs d'applications de rencontres restent sujets à la trilatération. Pour mettre en relation les utilisateurs, les applications de rencontres reposent sur la géolocalisation. La pratique expose les utilisateurs à des risques de sécurité, citons par exemple la trilatération. Cette technique permet de déterminer la position exacte d'une personne en analysant les données de localisation de différentes sources. Autrement dit, on se base sur les coordonnées de plusieurs points et sur la distance qui les sépare. Des individus malintentionnés peuvent exploiter ces informations pour tracer les utilisateurs et suivre leurs déplacements. Les membres inscrits sont alors sous la menace, que ce soit en ce qui concerne leur vie privée ou leur intégrité physique. Il faut tout de même que les individus en ques-

tion disposent de certaines compétences techniques, comme la trilatération. Les développeurs d'applications de ce type ont bien pris des mesures pour protéger les données de géolocalisation des utilisateurs. On peut évoquer l'approximation des coordonnées géographiques, la modification aléatoire des distances affichées, ainsi que la possibilité pour les utilisateurs de masquer leur position exacte. Mais toutes ces précautions ne suffisent pas à colmater les brèches.

Calculer la distance entre différents utilisateurs est possible

Une analyse de deux applications de rencontres populaires révèle des pratiques assez divergentes en matière de sécurité de la géolocalisation. La première utilise un système de codage (sous la forme d'un geohash à 12 chiffres) pour réduire la précision de la localisation en arrondissant les coordonnées géographiques à la troisième décimale. La seconde, Hornet, envoie des coordonnées précises au serveur. Elle s'en défend en expliquant protéger les positions des utilisateurs grâce au caractère aléatoire de la distance affichée dans l'application. Selon l'application, cela empêche de déterminer l'emplacement exact. Il est néanmoins possible de désactiver la fonction de localisation depuis son profil. Notons que c'est en

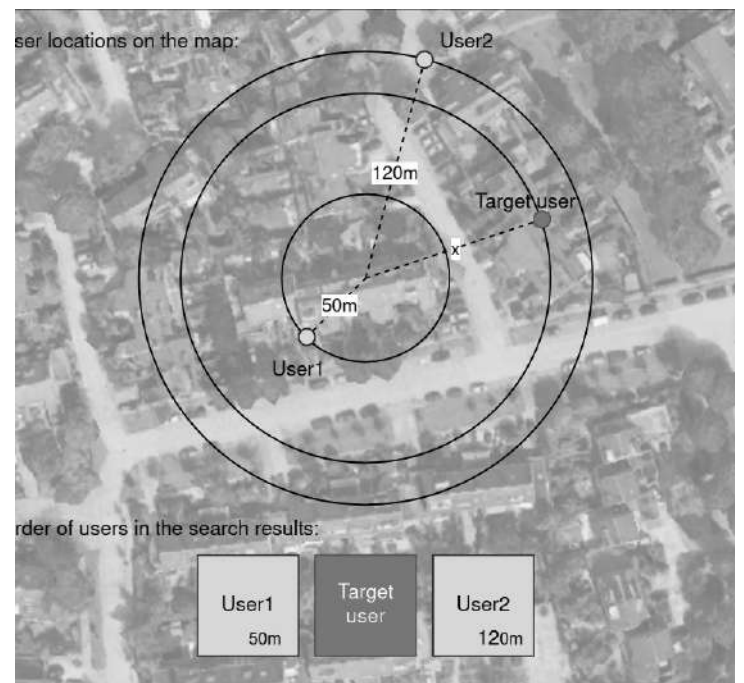
grande partie grâce aux experts cyber de Check Point Research que l'application a ajouté cette fonctionnalité. Check Point montre que sur l'appli Hornet, si deux utilisateurs bien positionnés dans les résultats de recherche de l'appli acceptent de partager leur localisation, et que l'utilisateur cible se situe entre eux dans ces résultats, on peut carrément faire une estimation de la distance par rapport à l'utilisateur cible, en calculant la moyenne des deux distances connues. Il n'est néanmoins pas nécessaire d'avoir d'autres membres à proximité. Créer un compte supplémentaire dont on peut contrôler la localisation peut suffire. Après avoir suivi la traditionnelle procédure de divulgation responsable, l'équipe de recherche a tenté de contacter Hornet pour partager les résultats de son étude. Elle n'a pas reçu de réponse. Cependant, juste avant la publication des conclusions, une réévaluation de l'application a montré que des mesures avaient été prises pour réduire la précision des coordonnées des utilisateurs, sans réponse plus détaillée toutefois de l'équipe de développement.

Faire attention aux autorisations accordées aux applications de rencontres : le conseil de base

L'examen détaillé de l'application Hornet a révélé plusieurs

particularités dans la gestion des données de localisation. Par exemple, les développeurs de l'application modifient de manière aléatoire la distance affichée entre les profils d'utilisateurs au niveau du serveur, ce qui limite la précision de la localisation. Ajoutons à cela qu'une méthode de trilatération a été employée pour déterminer les distances avec une précision supérieure. Cette méthode consiste, rappelons-le, à utiliser plusieurs points de référence pour estimer la position d'un utilisateur, ce qui pourrait être utilisé pour contourner les mesures de sécu-

rité mises en place par l'application. Ces découvertes montrent bien en tout cas les enjeux liés à la protection de la vie privée dans les applications de rencontres. Tout cela met en évidence l'importance pour les utilisateurs de comprendre les risques associés à la géolocalisation. C'est d'ailleurs pour cela que Check Point Research recommande aux utilisateurs d'examiner attentivement les autorisations accordées aux applications, et de prendre des mesures pour protéger leur vie privée, en désactivant notamment les services de localisation dès que possible.



Mots fléchés

Préfecture des Landes		Appro- priation		Peu Enveloppes de caoutchouc		Crépitement				Ville de Mayenne		Éduquer	
Huer										Désert rocheux		Phénomène	
								Rôder					
								Affluent de la Saône					
Allonger		Première page				Cadeau							
						Imitées Galère royale							
Peintre français (Edgar)		Infantile								Lentille bâtarde			
										Travail obligatoire			
					Troisième personne du pluriel Boisson du matin						Germanium		
											Pour remplacer		
Pays africain		Femelles d'un roi		Partie d'un bateau					Pièce du jeu d'échec Commune d'Italie				
				Avec les Lambics et Lager				Surprise partie					Petit saint
								Derniers					
Ville de carnaval Père de Jason				Os de la cuisse						Département français	Einstei- nium Os de poisson		
				Plusieurs Lieu		Distingué							
Temps d'une révolution					Complète								Entendaient
Naturelles			Aventures		Derrières								
						Haute coiffure						Grand arbre de l'île de Java	
Fondement	Prière que dit le prêtre en se lavant les mains						Préfecture du Calvados		Faux marbre				
	Incident								Os de la jambe				
				Auteur de rumeurs		Démon- stratif				L'érythro- poïétine Longue période			
Marclé		Nenni				Continent Rivière du Congo					Or Légumi- neuse		
								Port breton					
								Siège d'apparat					
Pensées		Points cardinaux opposés		Chemin								Surveillant	
					Son dieu: Bacchus		Radium Lycée technique			Voile triangu- laire			
Chevalier efféminé				Bécane						Responsable du gâchis		Id est	
				Lac des Pyrénées					Aperçu			Note de musique	
Indium													
		Pronom personnel				À peu près							
Braise						Sont aptes							

MARCHÉ DE L'OR

Baisse significative du prix de l'once

Le marché mondial de l'or a enregistré, hier une baisse notable des échanges au comptant, s'élevant à 2 278,5 dollars l'once, après une série de hausses répétées, qui ont conduit à enregistrer des niveaux records, s'élevant à 2 305,04 dollars, hier, tandis que les contrats à terme américains ont également enregistré une baisse de 0,05 %, à 2 296,90 dollars, selon Reuters. Cette baisse intervient à un moment où de nombreux investisseurs anticipent le marché des données sur les salaires non agricoles aux États-Unis, car ce marché pourrait fournir des indicateurs clairs qui pourraient inciter la Réserve fédérale (la banque centrale américaine) à adopter des politiques audacieuses en matière de politique monétaire, laquelle appelle à réduire le taux d'intérêt dans ce pays.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Dimanche 7 avril 2024 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



SORAYA MOULOUDJI À AIN-TEMOUCHENT

1650 pièces archéologiques transférées au musée national

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a effectué une visite dans la wilaya de Ain-Temouchent afin d'inspecter nombre de projets relevant de son secteur. Elle a procédé, à ce titre, à l'inauguration d'un musée national public dans la wilaya. L'ensemble des 1650 pièces archéologiques, conservées jusqu'alors dans une structure communale, ont été transférés vers cette nouvelle espace pour y être exposées de manière permanente. La ministre a supervisé, en outre, la cérémonie de signature d'un Accord entre l'université d'Ain-Temouchent et la direction de la culture de la wilaya. Ce partenariat vise, a-t-elle expliqué dans une déclaration à la presse, à développer la recherche sur l'histoire et l'archéologie et à encourager les étudiants à lancer des startups et des entreprises émergentes sur des idées créatives et dans les domaines de l'art et de l'histoire.

Félicitations



En l'heureuse occasion de la circoncision de Smail, le fils de notre collègue et ami Radji Zahir, la Direction, le staff rédactionnel et tout le personnel technique, le félicitent et souhaitent au jeune Smail un prompt rétablissement, ainsi qu'une vie pleine de joie et de succès.

Toutes nos félicitations

EN VISITE À KIGALI

Attaf s'entretient avec son homologue rwandais

Dans le cadre de sa visite de travail en République du Rwanda, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a eu des entretiens bilatéraux avec son homologue rwandais, Vincent Biruta, à Kigali. A cette occasion, les deux parties ont passé en revue les relations d'amitié, de solidarité et de coopération entre l'Algérie et le Rwanda, se félicitant de la dynamique nouvelle et positive qui caractérise ces relations à la faveur de l'attention particulière que leur accordent les dirigeants des deux pays, le Président Abdelmadjid Tebboune et le Président Paul Kagame, indique un communiqué du ministère. Les deux ministres ont également convenu d'un certain nombre de mesures concrètes, visant à maintenir cet élan et le pérenniser, à travers l'activation des mécanismes de coopération bilatérale, notamment la Commission mixte de coopération économique, et l'élargissement des relations de coopération et d'échange à de nouveaux domaines tels que l'énergie et l'industrie pharmaceutique, lit-on dans le communiqué.



Evoquant les développements dans les régions d'appartenance des deux pays, la région des Grands Lacs et le Sahel saharien, les deux ministres se sont félicités de la convergence de positions et de vue, soulignant la nécessité de renforcer la coordination bilatérale sur les questions de paix et de sécurité auxquelles font face ces deux espaces et qui sont au cœur des

préoccupations des deux pays. La visite du ministre Ahmed Attaf dans la capitale rwandaise Kigali s'inscrit dans le cadre de sa participation, en tant que représentant personnel du président de la République Abdelmadjid Tebboune, à la commémoration du 30e anniversaire du génocide qu'a subi ce pays en 1994.

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU

Adoption d'une résolution appelant à cesser les ventes d'armes à Tel-Aviv

Le Conseil des droits de l'homme de l'Organisation des Nations unies (ONU) a adopté, vendredi 5 avril, une résolution mentionnant le terme controversé de «génocide» et exigeant l'arrêt de toute vente d'armes à Israël. A noter que ce texte n'a pas de valeur contraignante. Cette résolution appelle « tous les États à cesser la vente, le transfert et la livraison d'armes, de munitions et d'autres équipements militaires vers Israël afin de prévenir de nouvelles viola-

tions du droit international humanitaire et des abus et violations des droits humains ». De plus, elle « condamne l'utilisation de l'intelligence artificielle pour aider à la prise de décision militaire susceptible de contribuer à des crimes internationaux ». Vingt-huit des quarante-sept membres du Conseil ont voté en faveur de cette résolution présentée par le Pakistan. Six pays ont voté contre, dont l'Allemagne et les États-Unis. Treize pays se sont abstenus, dont

la France, car la référence au génocide ne peut « être incluse (...) sans que la qualification ait été validée par une autorité juridictionnelle habilitée à le faire », comme la Cour internationale de justice, a expliqué l'ambassadeur français, Jérôme Bonnafont. « Il faut que vous (...) mettiez fin à ce génocide retransmis en direct à la télévision dans le monde entier », a exhorté le représentant palestinien à l'ONU, Ibrahim Khraishi, avant le vote. « Un vote "oui", c'est

un vote pour le Hamas, un vote pour légitimer le terrorisme palestinien et l'encourager », a accusé l'ambassadrice d'Israël, Meirav Shahar. La semaine dernière, le Conseil de sécurité de l'ONU, à New York, avait adopté une résolution appelant à un cessez-le-feu grâce à l'abstention de Washington, le plus proche allié d'Israël. Pour l'heure, cela n'a pas eu de conséquence sur le terrain.

MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES DES TECHNOLOGIES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

«L'Algérie a réalisé des progrès considérables»

Le ministre de la Poste et Télécommunications, Karim Bibi Triki, a affirmé que l'Algérie a réalisé des « progrès considérables » dans le domaine de la modernisation des infrastructures des technologies des télécommunications de manière à répondre aux aspirations des citoyens et des opérateurs économiques. Le ministre a affirmé, au cours d'une séance plénière consacrée aux questions orales, tenue hier à l'Assemblée populaire nationale consacrée, que « l'Algérie a réalisé, ces dernières années, des progrès significatifs, tant quantitatifs que

qualitatifs, dans le domaine de la télécommunications », soulignant qu'elle « avance à pas réguliers afin de fournir des infrastructures qui répondent aux aspirations des citoyens, des institutions et des opérateurs économiques, en concrétisation des directives du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune ». Le ministre a ajouté que ces progrès sont « très encourageants pour poursuivre les efforts visant à corriger les lacunes ». Dans le cadre de sa réponse à une question sur les délais d'élaboration d'une politique locale de production de don-

nées qui compense les limites des câbles sous-marins, le ministre a indiqué que « la production de données ne se limite pas à la fourniture d'une infrastructure Internet uniquement, mais repose plutôt sur un écosystème qui nécessite la contribution de tous les secteurs », notant que « fournir les conditions et les exigences nécessaires sont prises en charge par le gouvernement dans le cadre d'une approche intégrée ». Il a souligné que ces efforts ont permis à la capacité de bande passante internationale d'augmenter de manière « remarquable », puisque la capacité équi-

pée du réseau international de télécommunications a atteint 9,8 téraoctets/s au début de cette année, alors qu'elle ne dépassait pas 1,5 téraoctets/s en 2020. Ce qui signifie qu'il « a été multiplié par plus de 6 fois ». Le ministre a estimé que cette augmentation place l'Algérie « au deuxième rang en Afrique, avec une capacité d'environ 15 % de la liaison entre le continent africain et le continent européen », soulignant que son secteur « œuvrera avec la même détermination au doublement des capacités en les années à venir ».